

BE-A0521_701241_700068_FRE

Inventaire des archives du prieuré du Val- des-Écoliers à Houffalize, 1242-1784



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Archives.....	15
Acquisition.....	15
Contenu et structure.....	17
Mode de classement.....	17
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	21
I. CHARTRIER.....	21
II. INVENTAIRE ORGANIQUE.....	34
A. Organisation générale et vie conventuelle.....	34
1. Privilèges généraux.....	34
a. Généralités.....	34
b. Fondation du Prieuré.....	34
c. Octrois et Confirmations des privilèges.....	34
(1) Confirmations générales des privilèges du Prieuré.....	34
(2) Exemption d'un interdit général qui serait prononcé dans le pays de Luxembourg.....	34
(3) Privilèges relatifs aux biens du prieuré :.....	34
(4) Confirmations des acquisitions de biens.....	35
(5) Incorporations d'églises au prieuré :.....	35
2. Prieurs et chanoines du monastère.....	35
a. Élections et investitures des Prieurs.....	35
b. Activités de prieurs.....	36
c. Liste de prieurs et de chanoines du Val-des-Ecoliers.....	37
d. Assemblées capitulaires.....	37
e. Statuts et règlements pris en suite des visites du prieuré.....	37
f. Relations du prieuré avec la Congrégation de France.....	37
g. Congrégation des Pays-Bas autrichiens.....	38
h. Associations de Confraternité.....	38
3. Relations avec la France.....	38
4. Bibliothèque du prieuré.....	38
B. Administration générale du domaine.....	39
1. Dénombrements des biens et revenus.....	39
2. Comptes annuels de la recette générale.....	39
3. Cens, rentes et dîmes.....	40
a. Généralités.....	40
b. Revenu des dîmes.....	40
4. Recette de la vente des céréales.....	41
5. Prêts d'argent.....	41
6. Revenus des fondations d'anniversaires.....	42
7. Charges du prieuré.....	42
8. Comptes de recettes et dépenses diverses.....	42

9. Procès relatifs aux droits du prieuré dans l'ensemble de la seigneurie.....	43
a. Bois de la Seigneurie.....	43
b. Annexe.....	44
c. Exercice des droits de chasse et de pêche.....	45
C. Administration particulière des biens du prieuré.....	45
1. Achouffe.....	45
2. Alhoumont.....	46
3. Bastogne.....	46
4. Berhain.....	46
5. Boeur.....	46
6. Bonnerue.....	46
7. Bovigny.....	46
8. Brisy.....	46
9. Burnon.....	47
10. Cherain.....	47
11. Compogne.....	48
12. Courtil.....	48
13. Cowan.....	48
14. Deiffelt.....	49
15. Ebly.....	49
16. Engreux.....	49
17. Filly et Nadrin.....	49
18. Flamierge.....	49
19. Fontenaille.....	50
20. Foy.....	50
21. Fraiture.....	50
22. Givroulle.....	50
23. Gouvy.....	50
24. Hardigny.....	51
25. Houffalize.....	51
a. Relations avec les seigneurs de Houffalize concernant des biens et des droits dans la franchise de Houffalize.....	51
b. Propriétés du prieuré dans la franchise.....	52
(1) "Maison dou Marchiet" dite "Maison Andreu".....	52
(2) " Pré entre deux viviers".....	52
(3) Pré dit "L'islion".....	52
(4) Champs en "Fin de Ville".....	52
(5) Biens de Pierre Philippe, bourgeois de Houffalize.....	53
(6) Le "Preay".....	53
(7) Cense "Bia".....	53
(8) Champs "derrière le Thier".....	53
(9) Prairie de Seronval.....	53
(10) "Crinpré" et "Nohaipré".....	53
(11) "Pré de La leau".....	53
(12) Autres biens.....	54
26. Jeneret.....	54
27. Jodenville.....	54
28. Mabompré.....	54
a. Généralités.....	54
b. Moulin banal.....	54
29. Marcout.....	55
30. Mont et Dinez.....	55
a. Dîme, patronat et cure de Mont et Dinez.....	55

b. Prés, cens et rentes.....	56
c. Acquisitions de biens.....	56
d. Constitutions de rentes et d'engagères.....	56
31. Mormont.....	57
32. Nives.....	57
33. Noville.....	58
34. Ocquier.....	58
35. Rachamps.....	58
36. Rettigny.....	58
a. Cure de la paroisse Saint-Lambert.....	58
b. Dîmes.....	59
37. Rondu.....	60
38. Sommerain.....	60
39. Sonlez.....	60
40. Steinbach.....	60
41. Sterpigny.....	60
42. Les Tailles.....	60
43. Taverneux (et Fontenaille).....	61
a. Cens de Taverneux.....	61
b. Cure, droits de patronat et dîmes.....	61
c. Gagères et hypothèques sur des biens à Taverneux.....	61
d. Ventes et échanges passés par devant la justice de Taverneux.....	62
44. Vaux-lez-Cherain.....	62
45. Vellereux.....	62
a. Dîmes.....	62
b. Obligations des paroissiens.....	63
46. Vervoz.....	63
358 - 360 Différends concernant le paiement de la rente des 18 muids. 1641-1760.....	63
47. Villeroux.....	64
48. Villers-la-bonne-eau.....	64
a. Acquisition du droit de patronat.....	64
b. Présentation du curé.....	64
c. Entretien et réparation de l'église.....	64
49. Wibrin.....	65
50. Wicourt.....	65
D. Annexe.....	65
E. Anciens inventaires.....	65

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Prieuré du Val-des-Écoliers à Houffalize

Période:

1242 - 1784

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0521.2002

Etendue:

- Etendue inventoriée: 3.45 m
- Dernière cote d'inventaire: 373.00
- Nombre de pièces: 23.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:

Prieuré du Val-des-Écoliers à Houffalize, 1242 - 1784

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives sont librement consultables. Le chef de service des Archives de l'État peut interdire la communication des pièces dont l'état matériel est dégradé ou pour lesquelles il existe une copie de substitution.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur.

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Pour des raisons de meilleure conservation, nous avons été amenés à ranger à part, dans des enveloppes individuelles les nombreux actes originaux, dont beaucoup étaient encore scellés. Toutes ces chartes ont été décrites à la place qui leur revenait dans l'inventaire organique. Mais comme elles étaient particulièrement abondantes par rapport au nombre total des articles, 176 sur 372, nous avons voulu éviter de leur attribuer une double numérotation : celle de l'inventaire organique, répondant au classement idéal du fonds, et celle qui correspondait à leur ordonnance matérielle ¹. Elles furent par conséquent dans l'inventaire organique avec simplement le renvoi à la cote réelle qui leur est réservée dans les cartons du chartrier. Nous pensons que ce système, tout en respectant l'exigence de l'archivéconomie, facilitera la consultation du fonds et rendra superflues les fiches de référence qui auraient dû être intercalées entre les liasses et les registres, à la place des originaux.

1 Cette énumération eut été même triple, en tenant compte de l'analyse de ces documents dans la série des registres.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Prieuré du Val-des-Écoliers à Houffalize

HISTORIQUE

L'histoire de la région de l'Ourthe orientale s'alimente pour une part notable, au fonds d'archives que nous nous proposons de décrire. À partir du XIII^e siècle, en effet, le prieuré du Val-des-Écoliers a été le principal centre religieux de l'importante Terre de Houffalize et le siège d'un domaine étendant largement ses possessions dans la prévôté d'Ardenne et au-delà même de ses confins.

L'origine du monastère est liée étroitement à la communauté canoniale qui s'était constituée à Liège, temporairement au Val-Benoît (1224), puis définitivement à l'Île de Gravioule devenue Île-Notre-Dame en 1231. En octobre de l'année, l'évêque Jean d'Eppes avait soumis le nouvel établissement au prieuré de Géronsart et l'avait rattaché de ce fait à l'Ordre du Val-des-Écoliers². Une partie de la communauté liégeoise se rendit à l'invitation des seigneurs de Houffalize, Thierry et son fils Henri, qui avaient pris l'initiative de céder aux chanoines l'ancien hôpital de Sainte-Catherine, situé aux portes de la petite ville ardennaise, et le domaine qui en dépendait. L'acte officiel qui consacrait la première installation, le 23 septembre 1235, augmentait considérablement le patrimoine de l'ancienne maison hospitalière : il élargissait la superficie des terres cultivées, y joignait des revenus en nature et en espèces et des droits d'usages propres à la vie conventuelle des nouveaux arrivants³.

2 Pour l'étude de l'Ordre du Val-des-Écoliers, créé en 1212, et du prieuré, nous nous référons au *Monasticon belge*, t. II, 3^e fascicule, Liège, 1955, p. 327.

3 Regeste 1. Sur le problème, non élucidé, du fondateur primitif de l'hôpital, le mystérieux "Gericus claustrifundator" dont le gisant, sculpté au XIII^e siècle, se trouve dans l'église de Houffalize (TANDEL É., *Les communes luxembourgeoises*, t. VI B, p. 1154), nous renvoyons à l'exposé de Ch. LAURENT (*ibid.*, t. IV, p. 243-244) et aux corrections y apportées par H. GOFFINET (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 36, 1901, p. 291-293). Identifiant Gericus avec le comte Henri de La Roche-en-Ardenne, le P. BERTHOLET faisait remonter, sans aucune preuve, la création de l'hôpital à la fin du XI^e siècle ! (*Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, t. IV, p. 449-450). S'appuyant sur les archives de la cure de Houffalize, D. GUILLEAUME cite une mention de l'hôpital, auquel était annexé un cloître, en 1216 (L'archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège, B.S.A.H.L., t. XX, 1913, p. 175. La bulle d'Honorius IV, du 12 octobre 1285, porte une adresse inhabituelle : " au Maître et aux Frères de l'hôpital de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas à Houffalize " (registre 61). Est-ce une simple erreur de chancellerie ou le rappel d'un patronage primitif ? Étant donné le caractère exceptionnel d'une telle mention dans la série des privilèges pontificaux adressés au prieuré (Chartrier n° 6, 7, 11, 20, 22, 38, 40, 41, 60, etc.), nous optons pour la première solution, contrairement à G. DE GREEF, *Histoire de la Ville et Franchise de Houffalize*, Liège, [1943], p. 24. La charte de fondation de 1235 établit d'ailleurs et formellement le patronage de Sainte-Catherine pour l'ancien hôpital. Nous supposons qu'une confusion s'est établie entre l'hôpital de Houffalize " et celui de

L'évêque de Liège approuva et confirma de son côté à la donation initiale qui était offerte à l'église de Notre-Dame-en-Île, en insistant pour que les chanoines créent à Houffalize un véritable monastère, non une simple dépendance de la Maison-mère, et qu'ils y vivent selon la règle de leur ordre ⁴. La fondation ne devint définitive cependant qu'au printemps de 1243. Après une expérience de huit années, le site de l'ancien hôpital était apparu peu favorable à l'édification des bâtiments conventuels. Les religieux abandonnèrent la " grange " qu'ils y occupaient et les terres adjacentes pour n'y conserver que la chapelle et le cimetière ; ils obtinrent de leurs fondateurs la possibilité d'occuper un nouvel emplacement à la limite occidentale de la ville, juste au-delà du pont de l'Ourthe, dans un pré dit " Angulus " - plus tard " De Angulo Dei " qui fut détaché du domaine seigneurial et soigneusement délimité, " prout certis metis et terminis ", afin d'être consacré exclusivement à l'enclos monastique ⁵.

Une fois de plus, cette décision allait rencontrer l'appui des autorités ecclésiastiques. De l'évêque en premier lieu, Robert de Thourotte ⁶, lui-même grand protecteur du Val-des-Écoliers lorsqu'il administrait le diocèse de Langres ⁷. De surcroît, le prieuré de Houffalize bénéficiait à Liège même de relations influentes : l'official du diocèse, Lambert Pétrée, qui était intervenu dans l'expédition des privilèges épiscopaux, nous est connu par ailleurs comme le second fondateur de l'abbaye de Robermont, à l'époque où la maison restaurée du Val-Benoît avait pour abbesse dame Béatrice, la sœur du seigneur de Houffalize ⁸.

Les actes de fondation et les privilèges de confirmation vont trouver leur complément indispensable dans les garanties pontificales, octroyées au début de 1245 : Innocent IV sanctionne au profit du monastère la possession de ses biens et lui donne un régime d'exception dans le diocèse ⁹.

Comblée par la générosité des seigneurs et privilégiée par l'ordinaire ecclésiastique, la petite communauté ¹⁰ allait pouvoir entamer la double mission

Bastogne : le patronage de Saint-Nicolas et la mention des " Maître et des Frères de l'hôpital se rapporteraient d'avantage à la ville, plutôt qu'au prieuré du Val-des-Écoliers.

4 Regeste 2.

5 Regeste 8.

6 Regestes 12, 13 et 14.

7 Sur le transfert du prieuré chef d'ordre au " Val-des-Écoliers " et l'intervention de Robert de Thourotte en 1234, voir la notice inédite du cartulaire de Houffalize : " (...) translata est vero prima domus Anno Domini Mo CCo XXXIIIIO a venerabili patre Roberto tunc Dei gratia Lingonensis episcopo, post Leodii episcopum, in hunc qui nunc Vallis Scolarium appellatur a qua domo divina gratia totus ordo cepit initium et descendit " (fol. CXXXIII r°).

8 BERLIÈRE U. (dom), *Monasticon belge*, t. II, p. 181, Maredsous, 1928. Béatrice de Houffalize intervient nommément dans l'une des plus anciennes chartes du prieuré de Houffalize (7 juin 1240. Regeste 57a).

9 Regeste 15, notamment les articles 4 à 11.

10 Il n'est guère possible de déterminer rigoureusement l'importance numérique de la communauté dans les premiers siècles de son existence. Les listes de témoins au bas des chartes nous donnent pour le XIIIe siècle des énumérations de religieux du prieuré, dont le nombre varie entre trois et six : quatre, le 5 janvier 1252 (regeste 2), trois, en août de la même année (regeste 23), quatre, le 6 août 1255, et six, le 27 juin 1270 (regeste 47). Au XVIIe siècle, les assemblées capitulaires réunissent, outre le prieur, six religieux résidents et autant de religieux-curés (regeste 200, le 2 juin 1617), mais seulement huit religieux au total en 1621 (6 mai). Au XVIIIe siècle, les chiffres sont un peu plus élevés : 13 religieux en 1762, pendant la vacance du prieur (regeste 260), 14 en 1769 (regeste 261) et 17 prêtres

qui sera la sienne : mener dans le cloître la vie commune des chanoines réguliers, dans l'obéissance et l'abandon des biens privés ; exercer au dehors et de manière permanente ¹¹le ministère paroissial dans plusieurs églises de la contrée, incorporées au prieuré (Bœur, Fontenaille-Taverneux, Mont, Vellereux, Villers-1a-Bonne-Eau, et depuis la fin du XVe siècle, Cherain), et remplir le cas échéant, des missions plus larges dans d'autres localités ¹².

Religieux de cloître et recteurs de paroisses sont tous gouvernés par le prieur qu'ils ont élu, conformément à la règle augustinienne, à l'unanimité ou, au besoin, à la " sanior pars ¹³". Le lien avec la Maison-mère de Liège s'affirme à l'occasion de chaque élection : le prieur de Notre-Dame-en-Île, ou son commissaire, préside en qualité de Visiteur de l'Ordre dans le diocèse, l'assemblée des religieux, il approuve le choix de l'élu, il intronise celui-ci et recommande à l'évêque de lui confier les charges pastorales relevant de sa juridiction ¹⁴. À l'époque moderne, l'usage s'introduit de soumettre après coup les résultats de l'élection au Visiteur, dans un " acte de présentation " qui lui est envoyé à Liège ¹⁵.

Certaines dispositions des privilèges pontificaux conférés à l'établissement ont pour beaucoup contribué à assurer le développement de ses richesses dans la légalité canonique. Le régime du monastère est tel qu'il favorise à la fois les apports provenant des membres de la communauté et qu'il empêche, avec plus ou moins d'efficacité, que ces mêmes membres puissent distraire quoi que ce soit du patrimoine commun : ainsi les profès obtiennent du pape Urbain IV la faculté de disposer par testament de leurs biens non-féodaux en faveur du Val-des-Écoliers ¹⁶. Inversement, il est interdit aux chanoines " investis " d'une cure, de léguer une part des meubles acquis pendant leur rectorat, fût-ce à leur successeur direct ¹⁷.

Mais la meilleure source des accroissements tient dans la masse des donations laïques qui s'accumulent au bénéfice du prieuré. Ici encore, l'autorité pontificale s'est prononcée : Innocent IV a explicitement reconnu à la nouvelle fondation le droit de racheter et délibérer des mains profanes les dîmes et les possessions qui relevaient en droit de ses églises ¹⁸. Qu'il y ait eu de la part des chanoines une politique systématique ayant pour effet d'obtenir des fidèles qu'ils renoncent à leurs biens d'origine ecclésiastique ¹⁹(l'hypothèse se trouve confirmée lorsque l'on confronte les séries d'" aumônes " reçues au XIIIe siècle

lors de la suppression.

11 Seul le chanoine desservant la cure de Taverneux avait le privilège de choisir une autre paroisse quand le rectorat en devenait vacant. Cette exception est abolie en 1617 (registre 200).

12 Regeste 167.

13 Regeste 15, art. 10.

14 Exemples de cérémonies d'élection relatées en 1352 (registre 102) et en 1520 (registre 168).

15 Regeste 180, 13 novembre 1577.

16 Regeste 36, Privilège du 24 janvier 1263.

17 Une exception temporaire à cette règle est accordée le 6 mai 1621, dans un cas particulier (registre 203).

18 Regeste 15, art. 9.

19 Cf. GENICOT L., " L'évolution des dons aux abbayes dans le comté de Namur du Xe au XIVe siècle ", Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Congrès de Bruxelles, 1936, p. 133-148 ; ID., L'économie rurale namuroise au bas Moyen Âge (1199-1429), t. I, La seigneurie foncière, Namur, 1943, p. 37.

principalement.

Le succès de cette politique se trouve assuré dès les débuts, lorsque les dynastes de Houffalize abandonnent au prieuré la plupart des dîmes prélevées dans leur domaine seigneurial et leurs droits de patronat dans les églises de Taverneux et de Deiffelt ²⁰. Ils évitent cependant de confirmer dans des actes authentiques le bienfondé des revendications de l'Église, ils n'assimilent en aucun cas leur " aumônes " à des restitutions pures et simples ²¹. Ils insistent au contraire sur la légitimité des propriétés dont ils se séparent ²². Ils maintiennent enfin une part de leurs droits sur les biens concédés : ils conservent, d'un côté, l'avouerie sur tous les habitants des terres monastiques et ils se réservent de reprendre la totalité de leurs donations en cas de départ volontaire des frères ²³.

Ils règlementent, par ailleurs, la pratique des aumônes dans toute l'étendue de leur seigneurie : ils autorisent leurs sujets à aliéner au prieuré des biens meubles ou fonciers, soit de leur vivant, soit par legs, mais en y ajoutant deux conditions : le droit pour les héritiers de racheter l'aumône à sa juste valeur ²⁴, et, en ce qui concerne les legs consentis par des serfs, à l'exception du " meilleur catel " qui est maintenue au profit du seigneur ²⁵.

Une autre réserve s'impose encore à l'usage : si certaines dîmes étaient détenues en francs alleux par des particuliers ²⁶, beaucoup d'autres constituaient des fiefs et se trouvaient chargées d'obligations vassaliques, auxquelles le prieuré ne sut pas toujours se soustraire ²⁷. Dans la majorité des cas cependant, le suzerain, pressé d'accorder son consentement au transport, renonçait à ses prérogatives féodales, faisant œuvre d'aumône à son tour ²⁸.

Le nombre des donations que nous pouvons recenser grâce au chartrier et au cartulaire, nous donne un ordre de grandeur relatif pour chaque époque. Il ne peut être tenu pour exhaustif : quantité d'actes n'ont pas été consignés ou l'ont été tardivement ²⁹. On peut après coup repérer les plus importantes dans des confirmations épiscopales de juin 1244 et de février 1260, ou dans les nécrologes.

Il reste que les chartes de donation conservées témoignent à elles seules de l'importance du phénomène et nous permettent d'esquisser l'évolution suivante : dans le cours du XIIIe siècle, une cinquantaine d'actes de donation

20 Regeste 8, art. 1 et 4.

21 L'idée d'une répartition de torts n'est évoquée, en termes très généraux, que dans les testaments de Henri Ier de Houffalize (regeste 51, 11 mars 1272) et de Thierry III de Grandpré (regeste 124, 14 avril 1366) : il y est question de dettes à rembourser et d'abus de droit, mais pas spécialement d'usurpations commises par les églises.

22 Cf. les réserves exprimées par les fils de Radulphe de Vervoz dans leur donation du 28 janvier 1290 (regeste 71). Les seigneurs de Houffalize eux-mêmes mettent l'accent sur la " liberté " des actes de donation qu'ils concèdent au prieuré (regeste 8, art. 4, h).

23 Regeste 8.

24 Voir une application de ce droit par le seigneur en mars 1243 déjà (regeste 9).

25 Regeste 8, art. 4, h.

26 Exemple : la dîme de Compogne, propriété allodiale du seigneur de Rollé (regeste 112).

27 Exemples : les dîmes de Courtil (Bovigny) (regeste 150) et de Vervoz (regeste 33).

28 Exemples : regestes 46, 66, 70. Sur l'intervention du suzerain supérieur en fief (sourains sires), en plus du suzerain immédiat (regeste 47).

29 Comme l'" aumône " des seigneurs de Rollé, reconnue en 1367 après plusieurs générations (regeste 112).

dont 37 originaux et une quinzaine connus par des confirmations³⁰, vont enrichir le monastère en concentrant à son profit une masse de biens, principalement des parts de dîmes et de patronats qui étaient dispersées entre des mains laïques³¹. Les auteurs des dons se recrutent dans la dynastie seigneuriale de Houffalize³², ou de Salm³³, et, en majorité, dans la chevalerie de la prévôté d'Ardenne³⁴, mais encore dans le monde des clercs et exceptionnellement des ruraux dont la condition sociale n'est pas précisée. Quels que soient les bienfaiteurs, leur générosité s'applique à des revenus que l'on peut situer généralement dans un même groupe de localités. En mettant à part les possessions excentriques de Vervoz, on constatera que le temporel, bien qu'il soit très fractionné³⁵, se développe avec le plus de densité autour de la zone de rayonnement spirituel du prieuré, définie par la superficie des paroisses incorporées. Au surplus, l'expansion du domaine, partie de la seigneurie de Houffalize, a dû rencontrer celle des autres établissements religieux possessionnés en Ardenne³⁶ - de Stavelot au nord et à l'est, de Saint-Hubert à l'ouest³⁷, du prieuré de Rachamps, des trinitaires de Bastogne et de l'abbaye de Prüm³⁸ au sud, des abbayes de Lorsch³⁹ et d'Echtemach⁴⁰ à l'est⁴¹. Au XIV^e siècle, le domaine ne va plus se développer au même rythme, la fréquence des donations n'est plus comparable à celle de l'époque précédente⁴². Mais le prieuré est devenu assez riche pour arrondir son patrimoine par ses propres moyens : le rapport numérique entre les aumônes reçues et les acquisitions titre onéreux s'est inversé en faveur de celles-ci⁴³. Autre témoignage de sa prospérité : c'est du début du XIV^e siècle, dans cette période particulièrement faste de l'histoire luxembourgeoise, que nous pouvons dater l'achèvement des principaux bâtiments de l'église et du couvent commencés

30 Un tableau détaillé pourrait seul étayer notre évaluation. Qu'on nous permette ici de renvoyer aux registres de 1235 et 1293.

31 Une dizaine de donations seulement ne porte pas sur des biens de cette catégorie. Quant aux acquisitions onéreuses pendant la même période, elles concernent toutes, à une exception près (registre 6), des fractions de dîmes (registres 4, 21, 33, 42, 44, 45, 74 et 86).

32 Registres 1, 8, 9, 10, 36, 51 et 68.

33 Regeste 70.

34 Les familles éponymes de Vaux, de Compogne, d'Assenois, de Vellereux, de Bastogne, de Dasbourg, de Durbuy, de Filly, de Cons, de Verlée, de Rettigny.

35 Cf. par exemple, l'acte du 27 août 1572 qui porte sur la vente d'un 36^e de la dîme de Dinez, dont on distrait encore 1/5^e au profit d'un tiers (registre 177) !

36 Sur l'existence au Moyen Âge de zones d'expansion domaniale tacitement réparties entre les établissements religieux du Pays de Liège, voir STIENNON J., Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye Saint-Jacques de Liège, (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fascicule CXXIV), Paris, 1951, p. 421-422.

37 Principalement la Terre de Wibrin et la cure d'Ortho.

38 À Tavigny, Mabompré et Noville.

39 À Gouvly.

40 Haut- et Bas-Bellain, possédés en partie également par Stavelot.

41 La difficulté de gérer les biens les plus éloignés du prieuré entre également en considération et explique des accensements comme celui de la dîme d'Ébly à l'abbaye d'Orval en 1288 (registres 62 et 87), ou des échanges comme celui d'Awans contre le cens de Taverneux en 1242 (registre 6).

42 Neuf actes seulement (registres 88, 114, 116-121, 123, 124, 126, 127, 130, 133 et 134).

43 Dix-sept au total (registres 86, 87, 89, 92, 96, 110, 111, 112, 117, 119, 122, 123, 127, 130, 133 et 134).

au siècle précédent ⁴⁴: l'obituaire de 1390 mentionne en effet les bienfaiteurs les plus illustres qui ont contribué au financement des travaux : l'empereur lui-même, Henri VII, et son épouse Marguerite de Brabant, qui ont octroyé 40 livres de petits tournois pour la construction de l'église ⁴⁵. Nous connaissons par la même source le maître d'œuvre du monastère, le frère Baudouin, qui mourut étant prieur, en juin 1316 ⁴⁶. L'édifice à peine réalisé s'embellit de multiples œuvres d'art. Si le maître-autel gothique et sa décoration, datant du priorat de Jean de Trone ne nous sont connus que par une brève mention ⁴⁷, en revanche, l'église a conservé jusqu'à notre époque une pièce de choix de l'orfèvrerie dinantaise, un magnifique aigle-lutrin en laiton qui dut être commandé vers 1370, par le prieur Jean Mabiston ⁴⁸. L'histoire du prieuré aux XVe et XVIe siècles pourrait se résumer comme étant celle d'un déclin prolongé, sur le plan matériel tout au moins. Le tableau des acquisitions quasiment vide, est révélateur de cette pauvreté ⁴⁹. Le cartulaire, qui a été jusqu'ici notre principale source d'information, est précisément transcrit au milieu de cette période difficile (entre 1465 et 1475), pour appuyer très probablement une enquête ordonnée par le Souverain Pontife sur la légitimité des possessions de Sainte-Catherine ⁵⁰.

Les chartes de cette époque confirment et éclairent la crise dont souffre le prieuré. Elles se font l'écho des lamentations des chanoines, qui déplorent l'insuffisance d'un revenu basé principalement sur le produit des églises incorporées : 40 marcs d'argent au total, en 1424 ⁵¹. Ces plaintes ne sont pas exprimées sans intention, il est vrai, et elles peuvent servir à justifier en cette occurrence, l'annexion d'une paroisse supplémentaire. Mais on retrouve encore

44 Les plus anciens monuments funéraires conservés dans l'église remontent au XIIIe siècle : celui du " *Claustri Fundator (...) Guericus* " dont l'identification est controversée, et le second, de Thierry II, mort en 1282 (GOFFINET H., *Additions aux communes luxembourgeoises*. IV. Sur une ancienne inscription tombale et deux anciennes chartes dites de fondation du couvent des Écoliers à Houffalize, (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*) t. XXXVI, 1901, p. 286-293).

45 " *Anniversaria nobilissimi principis et illustrissime domine Henrici quondam regis et Imperatoris Romanorum et illustrissime domine Margarete ejus exoris imperatricis, pro quibus habuimus quadraginta libras turonenses parvorum ad edificationem nostre ecclesie* " (Cartulaire, fol. 104 r°). Cette intervention de l'empereur peut s'expliquer par la proche parenté qui l'unissait à la dame de Houffalize Béatrice de Luxembourg.

46 " (...) *viri religiosi et discreti fratris Baldewini, prioris domus nostre de Huffalizia suis temporibus domum totam edificavit Anno Domini Mo CCCo sexto decimo obit* " (Cartulaire, fol. 103 r°).

47 " (...) *solvit ymaginem supra magnum altare*" (Cartulaire, fol. 102 r°).

48 Cette œuvre remarquable a été étudiée par Jos. DESTRÉE (" *La dinanderie sur les bords de la Meuse* ", *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Congrès de Dinant*. 1903, t. II, Namur, 1904, p. 773, pl. VII), J. SQUILBECK (" *Les lutrins dinantais de Venise et de Gênes* ", *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XXI, 1940-1941, p. 349-350) et située dans l'évolution du commerce mosan par J. LEJEUNE (*Liège et son Pays*, (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fascicule CXII), Liège, 1948, p. 179). On peut ranger également parmi les chefs d'œuvre disparus, le mausolée du prieur Mabiston (mort vers 1389) : le nécrologe du XVIIIe siècle précise que le monument funéraire situé au milieu de la nef portait l'effigie sculptée du défunt (" *... inhumatus est in medio navis ecclesiae, super cujus lapidem videtur album caput mortui sculptum* ", édit. VANNÉRUS J., p. 14).

49 Sept donations en deux siècles, dont une seule entre 1458 et 1584 (9 mars 1539).

50 Regeste 158.

51 Regeste 145.

un demi-siècle plus tard, les mêmes difficultés financières et le même souci pressant de sauvegarder l'union des églises au monastère ⁵².

Comment la situation du Val-des-Écoliers a-t-elle pu évoluer de manière si critique ? Les causes en sont dénoncées dans une bulle de Sixte IV (12 août 1475) ⁵³ et dans un acte de l'évêque Jean de Homes (7 septembre 1488) ⁵⁴ : les derniers prieurs, accusés d'avoir dilapidé une bonne partie du domaine, sous forme d'aliénations définitives ou par des accensements d'un mauvais rapport. Mais ils ne sont pas seuls responsables de cet appauvrissement : si par leur faute la Maison en est réduite à ne plus compter que sur l'apport des églises incorporées, les chanoines qui les desservent, ont pris l'habitude de négliger les intérêts conventuels et disposent à leur gré, notamment dans leurs testaments, des biens dont ils ont la gestion. Ces abus, qui témoignent d'un relâchement de la communauté, sont si bien enracinés qu'ils provoquent encore un siècle plus tard des interdictions épiscopales d'une vigueur égale aux précédentes (21 novembre 1580) ⁵⁵.

Cette fois la réforme semble porter ses fruits. Avec l'appui de l'évêque, des prieurs énergiques vont redresser la situation, réprimer les abus ⁵⁶ et supprimer les privilèges dont se prévalaient certains membres. L'époque de Pierre de Wicourt (1577-1597) est caractérisée par des opérations qui s'avèrent avec le temps d'un excellent rapport : le monastère est redevenu dans la région une puissance financière, entreprend de prêter sur " gagères ", non seulement au commun des habitants, mais aux seigneurs eux-mêmes, aux Mérode, et aux familles scabinales du lieu. Assez souvent les crédits s'accumulent sur une même hypothèque, la charge atteint la valeur du bien gagé et l'opération se termine par une acquisition en pleine propriété ⁵⁷. Pierre de Sibret (1597-1635) est célébré tout particulièrement dans le nécrologe pour l'esprit d'économie dont il a fait preuve pendant son priorat et les bénéfices qu'il a laissés ⁵⁸.

Le redressement matériel s'accompagne d'un effort semblable pour replacer le Val-des-Écoliers dans l'observance la règle. Le même Pierre de Sibret se montre non seulement un bon administrateur mais il introduit dans sa communauté les décrets de Trente ⁵⁹.

Au milieu du XVII^e siècle, l'ordre du Val-de-Écoliers subit une profonde réorganisation. Les monastères des Pays-Bas adhèrent à la congrégation de Sainte-Geneviève de France, le 27 août 1662 ⁶⁰) et le prieuré de Liège en 1666, la convention étant approuvée par Clément IX le 12 août 1667. La conséquence de cette adhésion est de renforcer l'influence française dans les Maisons de nos

52 Regeste 156 et sq.

53 Regeste 159.

54 Regeste 160.

55 Regeste 182.

56 Regeste 203.

57 Les acquisitions portent en majorité sur des prés, dont le nombre et la superficie s'accroissent à l'époque : tels le " pré entre deux viviers " acquis au seigneur pour 450 florins (3 février 1592), le " pré de Pavilhomont " acquis à Jean-Philippe, échevin de Cowan, pour 172 1/2 dalers (18 novembre 1585).

58 " (...) ipse multa acquisivit monasterio per suam optimam aconomiam (...) " (édit. VANNÉRUS J., p. 39).

59 " (...) et nostrum monasterium in disciplina regulari restituit et omnia communia secundum decretum Tridentini posuit (...) " (édit. VANNÉRUS J., p. 23, sub dato : 22 mai).

60 Inventaire, n° 198.

régions et singulièrement au Val de Liège, dont les abbés sont depuis lors des Français. Il n'en est pas de même cependant à Houffalize, où le recrutement du prieur et des religieux s'opère presque exclusivement dans le Luxembourg ⁶¹. Le rôle du prieur dans le duché est plus marquant que jamais au XVIII^e siècle. Le prélat du monastère est appelé à siéger régulièrement dans l'ordre du clergé à l'assemblée des États, où il remplit en qualité de député, d'importantes missions diplomatiques ⁶². Le revenu de la maison est si abondant que le prieur Augustin Legond (1725-1751), à peine élu, envisage de posséder, à l'égal des principaux abbés, une véritable seigneurie ecclésiastique : il n'hésite pas à acheter pour 2.300 écus le fief de Welchenhausen, la maison forte de Noville et la vouerie de Wibrin ⁶³. L'entreprise est trop ambitieuse, le Conseil de Luxembourg s'émeut de ces prétentions et le procureur général force les chanoines à revendre leur seigneurie, à l'exception de la dîme d'Ollomont. Les fonds disponibles sont affectés à d'autres usages : l'église est aménagée et décorée dans le goût du siècle ⁶⁴; à partir de 1741, le sculpteur autrichien Mathias Hirschberg (1769) la transforme en un " opus elegantissimum ". Autour d'elle s'élèvent des bâtiments restaurés ou reconstruits de fond en comble, comme la résidence du prieur, l'école, l'infirmierie et le moulin. Jamais les moyens du prieuré n'ont paru aussi considérables, mais jamais ne s'est-il montré plus jaloux dans la défense de ses droits. Le caractère procédurier de son administration à cette époque apparaît dans de nombreuses instances qui l'opposent tant aux seigneurs qu'aux habitants de la ville et des alentours. Les droits forestiers, la chasse et la pêche, l'utilisation des eaux courantes sont d'éternels motifs de chicane ⁶⁵; même les rapports entre les chanoines et leurs paroissiens s'enveniment lorsque les premiers réclament des dîmes supplémentaires sur les cultures nouvelles ⁶⁶ ou qu'ils refusent aux bourgeois d'ouvrir une école à leur intention ⁶⁷. Les conflits ne manquent pas davantage avec le Conseil de Luxembourg, qu'il s'agisse d'accepter des " pains d'abbayes " ou de respecter la législation sur les biens de mainmorte ⁶⁸. Jusqu'en ses dernières années, le prieuré témoigne dans le recrutement de ses membres d'une vitalité constante. Mais en dépit de tout ce qu'il représente encore, il n'échappe pas à l'ordonnance promulguée par l'empereur Joseph II le

61 JADIN L., " Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les "Letere du Particulari" conservées aux Archives vaticanes (1525-1796) ", Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, t. IX, Bruxelles-Rome, 1962, p. 665. L'origine luxembourgeoise des prieurs est attestée par la liste ci-dessous. Au moment de la suppression du prieuré en 1784, quinze religieux sur dix-sept étaient natif du pays.

62 Cf. notamment la notice du frère Arnould André (1707-1724) (édit. VANNÉRUS, J., p. 33). En 1656 déjà, le prieur Richard de Laval avait participé à une réunion des États de Luxembourg (TANDEL, É., Les communes luxembourgeoises, t. IV, Arlon, 1891, p. 389, n° 661).

63 Regeste 257.

64 " (...) F. Aug. Legond, domum Dei, cujus decorem diligebat, supeme picturis, infime marmorea parvimento circumquaque novis stallis ac duobus altaribus decoravit (...) " (édit. VANNÉRUS J., p. 40).

65 Inventaire, n° 252-265 et 299-300.

66 Voir le procès sur la " dîme des topinambours ", qui a fait jurisprudence dans l'ensemble des Pays-Bas en 1749 (inventaire, n° 350).

67 AÉA, Conseil de Luxembourg, V. Affaires politiques et administratives, n° 2565.

68 Idem.

17 mars 1783 et portant suppression des ordres contemplatifs ⁶⁹. Le 15 mai 1784, s'arrête officiellement l'histoire du prieuré, lorsque le substitut du procureur général de Luxembourg de Traux, s'en vient procéder à la fermeture de la maison et à la dispersion de la communauté ⁷⁰: Les biens et revenus du couvent supprimé furent confiés à un administrateur déjà désigné en 1783, J. Mathelin, notaire résidant à Bastogne, qui délégua sur place, l'échevin de Houffalize Schoffray à la perception des rentes ⁷¹. À la mort de Mathelin survenue en 1785, ses fonctions furent assumées par un autre notaire, Paul-Mathieu Devillers, jusqu'à la fin du régime autrichien. Quant à l'église au monastère, elle fut promue la même année, par décret des gouverneurs généraux du 22 décembre 1784, au rang d'église paroissiale de la ville, l'antique cure de Cowan étant supprimée et remplacée par un simple vicariat.

ARCHIVES

ACQUISITION

Les archives du prieuré furent déposées, en même temps que celles des trinitaires de Bastogne, chez l'administrateur, responsable devant le Comité de la Caisse de Religion, et depuis mars 1787, devant le Conseil du Gouvernement Général pour l'application des mesures administratives, tandis que les recettes et la gestion restaient soumises au contrôle de la Chambre des Comptes. Sous les régimes français et hollandais, le fonds de l'ancien couvent est trié et conservé à la Direction de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg ⁷². Il y resta jusqu'à l'exécution du traité du 19 avril 1839. Dans le cadre des accords qui furent conclus à cette époque entre la Belgique et le Grand-Duché (art. 13, par. 5), une convention spéciale fut arrêtée pour le partage et la remise réciproque des archives entre la capitale du Grand-Duché et le chef-lieu de la province belge de Luxembourg. La partition devait s'avérer longue et malaisée, car elle mettait en cause l'intégrité organique de certains fonds anciens ; elle présupposait en outre un état de classement qui était loin d'être réalisé. À la suite de la mission remplie par l'archiviste H. Noblom, délégué belge auprès du gouvernement du grand-duché, les " chartes et documents (...) particuliers aux monastères, couvents, prieurés situés dans notre pays " furent transférés au Palais provincial à Arlon ⁷³. Les archives du Val-des-Écoliers étaient dans leur majeure partie incluses dans ce versement. Toutefois, un reliquat important de 31 chartes et de 8 dossiers,

69 VERHAEGEN P., Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens, 3e série, t. XII (1781-1786), Bruxelles, 1910, p. 255-258.

70 AÉA, Conseil de Luxembourg, V. Affaires politiques et administratives, n° 2579.

71 Déclaration du 28 août 1784 collée sur la reliure du registre 225.

72 À cette époque, le Bureau des Archives domaniales à Luxembourg réclame encore aux héritiers du sieur Devillers à Bastogne, ancien administrateur des biens des deux couvents supprimés, les registres et papier relatifs à l'administration des exercices 1783-1784 au 1er avril 1795 (inventaire dressé par H. Wenger, commis des Archives domaniales à Luxembourg).

73 NOBLOM H., Rapport adressé à M. Smits, gouverneur de la Province de Luxembourg, Bruxelles, 1947, p. 77.

couvrant une période s'étendant de 1242 à 1682, avait échappé aux recherches de H. Noblom ; et constitua par la suite le fonds " Houffalize ", n° XXXI de la section A aux Archives de l'État à Luxembourg ⁷⁴. Cette situation a pris fin en 1955. Grâce aux échanges poursuivis dans l'esprit du Traité de 1839 entre les dépôts de Luxembourg et d'Arlon, le chartrier de Houffalize a pu être reconstitué dans la totalité de ce qui en subsistait ⁷⁵. Sans ce dernier versement, le présent inventaire n'eut pas été concevable.

74 RUPPERT P., *Les Archives du gouvernement du grand-duché de Luxembourg. Inventaires sommaires*, Luxembourg, 1910, p. 34.

75 BOURGUIGNON M., " Rapport sur le Archives de l'État à Arlon en 1955 ", dans *Exposé de la situation administrative de la Province de Luxembourg pour l'année 1955*, Arlon, 1956, p. 480.

Contenu et structure

MODE DE CLASSEMENT

L'importance matérielle du fonds n'a jamais été considérable au point d'imposer un système de classement très complexe.

Dès le X^{IV}e siècle cependant, les chartes ont été dotées de brèves analyses dorsales, qui faisaient ressortir le nom des localités concernées, ou résumaient le dispositif quand il s'agissait de documents d'intérêt général. Ces notes ont été reproduites au sommaire de toutes les copies transcrites dans le cartulaire de 1465-1475 ⁷⁶.

La table des matières peut être considérée comme le premier essai d'inventaire du chartrier. Sans que l'ordre en soit très rigoureux, on voit apparaître assez nettement la distinction entre les Privilèges généraux placés en tête (folios I à VIII) et les chartes d'objet plus particulier, qui sont regroupées dans l'ordre géographique (folios VIII à CX).

À l'époque moderne, nous retrouvons la trace de plusieurs archivistes du monastère : le frère Bernard Tabar, futur prieur, qualifié en 1682 de " notarius cupituli ⁷⁷" ; le frère Henri Claisse, qui occupe les mêmes fonctions en 1698 ⁷⁸; le troisième enfin, dont nous pouvons mieux connaître le travail, est certainement le dernier en date, le frère Matthieu Renaville, entré comme profès en 1748, qui s'occupe de ranger et d'analyser les archives au moins depuis 1766 ⁷⁹.

Nous pouvons attribuer au frère Henri Claisse, par identification d'écriture, le seul inventaire ancien qui soit contemporain de l'institution,, le " Catalogue des lettres contenues en l'archive du Monaster ⁸⁰". Les subdivisions de ce catalogue correspondent à l'ordre matériel de 195 pièces et liasses numérotées et conservées dans trois sacs, marqués des lettres A, B et C, le tout étant rangé dans le coffre de de l'" Archive ". Le travail est loin d'être complet, la liste n'énumère que des documents isolés, elle ne mentionne aucun registre. On y chercherait vainement un critère de classement, sauf sous la première rubrique, A 1, où l'on trouve " la fundacio originalis domus Huffaliziensis ", mais dès les numéros suivants, les privilèges généraux sont mélangés aux lettres relatives à des biens particuliers, sans ordre chronologique ni géographique. Trois quarts de siècle plus tard, l'archiviste Renaville tentera d'améliorer la présentation de l'inventaire, d'y introduire un classement par paroisses : il y ajoute les précisions suivantes : " le paquet B contient toutes les lettres concernant la cure de Cherain et le cens de Stavelot, la cure de Flami(er)ge et la cense de Mormont, le paquet n° A ce qui regarde les paroisses de Mont et de Taverneux ".

76 Inventaire n° 177.

77 Voir l'ordonnance capitulaire de 1682 (inventaire n° 195).

78 Actes du chapitre de 1688 (inventaire n° 195).

79 Mathieu de Renaville, né à Luxembourg le 26 octobre 1726, profès du prieuré le 1er octobre 1748, investi de la cure de Cowan depuis 1767 et transféré à la nouvelle cure de Houffalize après la suppression du prieuré, mort le 19 janvier 1795 (AÉA, Conseil de Luxembourg, V. Affaires politiques et administratives, n° 2550-2575).

80 Inventaire n° 371.

Ces modifications suggèrent le principe dont Renaville a voulu s'inspirer. Ses propres analyses subsistent au dos de certaines pièces et sur quelques fragments de fardes. Il distingue des rubriques qui concernent le monastère dans son ensemble, comme la liasse " Élections des prieurs " ⁸¹, et celles qui rangent sous le nom d'une localité toutes les pièces qui s'y rapportent spécialement : les rubriques de Givroulle, Gouvy, Mont, Vervoz, la forêt de Cedrogne, etc., sont notamment conservées ⁸². Cette distinction commode s'imposait d'elle-même, elle était déjà esquissée, nous l'avons vu plus haut dans le cartulaire du XVe siècle. Nous l'avons adoptée à notre tour, en veillant bien entendu à ordonner avec le maximum de cohérence tous les articles relatifs à l'organisation générale du prieuré et en adoptant l'ordre alphabétique dans l'énumération des localités.

Le chartrier, contenant la suite chronologique des actes sur parchemin, constitue la première partie de notre travail.

L'inventaire organique en constitue la seconde. Un premier chapitre l'organisation générale et la vie conventuelle : il traite successivement :

1. des privilèges généraux ;
2. du recrutement et des activités des prieurs et des chanoines (élections ; listes du personnel, assemblées conventuelles) ;
3. des visites du prieuré et de ses rapports avec l'ordre du Val-des-Écoliers, la congrégation de France, et sur le tard, celle des Pays-Bas autrichiens ;
4. le statut du prieuré pendant l'annexion du Luxembourg à la couronne de France.
5. la bibliothèque du prieuré.

Le chapitre II est consacré à l'administration générale du domaine. Il décrit :

1. les dénombrements de biens et revenus ;
2. les comptes annuels de la recette générale ;
3. la comptabilité des cens, rentes et dîmes ;
4. les recettes provenant de la vente des céréales ;
5. les opérations de crédit ;
6. les revenus des fondations d'anniversaires ;
7. les charges du prieuré (contributions de guerre, emprunts, comptes de domestiques et de fournisseurs) ;
8. des comptes de recettes et dépenses diverses pour l'ensemble du prieuré, qu'il a fallu grouper sous cette rubrique en raison du contenu hétéroclite de certains registres comptables ;
9. les procès relatifs aux droits du prieuré dans l'ensemble de la seigneurie.

81 La farde portant ce titre a été découpée dans un ancien catalogue de la Bibliothèque du prieuré (inventaire n°206).

82 Pour Givroulle, la liasse porte : " anciens originaux concernant (sic) la dîme et droit de patronage de la paroisse de Givroulle " ; pour Gouvy : " papiers concernant la cure de Gouvi " ; pour Mont : " Différens papiers concernant les habitans de Mont et Dinez " ; pour Vervoz : " papiers qu'il faut mettre avec deux de Vervos dans l'archif n° 2 ". Le n° 207 du présent inventaire, fragment de manuscrit musical, servait de couverture aux " Pièces du procès de Sedrogne ". Par ailleurs, de nombreux titres de gagères étaient conservés dans la " boîte des gajers " (voir dans la liasse 23 de l'inventaire, l'acte du 17 mai 1768 portant au dos : " pour remettre dans la boîte des gajers "). Un certain nombre d'analyses était loin de correspondre au contenu réel des documents, comme le révèle cette observation au verso d'une rente des bourgeois de Filly et de Nadrin : " les autres titres qu'on trouvera sur les papiers sont faux, on ne s'est arrêté qu'à l'écorce " (inventaire n° 287).

Le chapitre III aborde l'administration particulière des biens dans l'ordre alphabétique des localités.

Formant la troisième partie de notre travail, les " Regestes " contiennent les analyses de tous les originaux sur parchemin et de tous les actes transcrits dans le cartulaire.

Il nous a paru nécessaire de justifier dans une notice préliminaire, la chronologie adoptée pour les chartes les plus anciennes.

Description des séries et des éléments

	I. CHARTRIER.	
1	Charte de Henri, seigneur de Houffalize. Décembre 1242.	1 pièce
2	Charte de Thierry et Henri, seigneurs de Houffalize. Mars 1243.	1 pièce
3	Charte de Thierry, seigneur de Houffalize. Mars 1243.	1 pièce
4	Charte de Henri, seigneur de Houffalize. Avril 1243.	1 pièce
5	Charte de Jean, doyen du concile de Bastogne, et Yvan, " cantor " de la collégiale de Sainte-Croix à Liège. 12 mai 1243.	1 pièce
6	Grande bulle du pape Innocent IV. 5 janvier 1245.	1 pièce
7	Grande bulle du pape Innocent IV. 5 janvier 1245.	1 pièce
8	Charte de Henri, seigneur de Houffalize. 9 février 1250.	1 pièce
9	Charte de Henri, seigneur de Houffalize. [post 9 février 1250].	1 pièce
10	Charte de Henri, comte de Luxembourg et de La Roche. 24 juillet 1250.	1 pièce
11	Charte de Jean d'Esch, archidiacre d'Andenne. 1250.	1 pièce
12	Charte de Herbert de Dasbourg, seigneur de Mont et de Dinez. 5 janvier 1252 (n.st.).	1 pièce
13	Charte de Henri et Clémence, comte et comtesse de Salm. 6 août 1255.	1 pièce

-
- | | | |
|----|---|---------|
| 14 | Charte de Henri et Clémence, comte et comtesse de Salm. 6 août 1255. | 1 pièce |
| 15 | Charte de Henri, doyen de Bastogne. Juin 1259. | 1 pièce |
| 16 | Charte de Henri, seigneur de Houffalize. 6 juillet 1259. | 1 pièce |
| 17 | Charte de Guillaume, prévôt de La Roche. Juillet 1260. | |
| 18 | Charte de Arnold, abbé de N. D. de Munster à Luxembourg, Gobert, prieur de la même abbaye, Henri, chanoine de la collégiale Saint-Paul à Liège. 2 mai 1262. | |
| 19 | Charte de Henri (V), comte de Luxembourg et de la Roche, marquis d'Arlon. 29 mai 1262. | 1 pièce |
| 20 | Petite bulle du pape Urbain IV. 24 janvier 1263. | 1 pièce |
| 21 | Charte de Sohier de Flamierge. 8 janvier 1264. | 1 pièce |
| 22 | Bulle du pape Clément IV. 29 novembre 1265. | 1 pièce |
| 23 | Charte de Gérard de Nassau, archidiacre du diocèse de Liège. 31 janvier 1266. | 1 pièce |
| 24 | Charte de Colin de Bastogne. 3 février 1266. | 1 pièce |
| 25 | Charte de Hennon et Yde de Filly. 29 avril 1270. | 1 pièce |
| 26 | Charte de Hennon et Yde de Filly. 27 juin 1270. | 1 pièce |
| 27 | Charte du prieur et des religieux de Houffalize. 27 juin 1270. | 1 pièce |
| 28 | Charte de Herbert de Dasbourg, seigneur en partie de Mont et de Dinez. 27 juin 1270. | 1 pièce |

-
- | | | |
|----|--|---------|
| 29 | Charte de Herbert de Dasbourg, seigneur en partie de Mont et de Dinez. 27 juin 1270. | 1 pièce |
| 30 | Charte de Henrion du Chemin (Ortho). 17 décembre 1270. | 1 pièce |
| 31 | Charte de Gérard, chevalier de Verlée. 17 décembre 1270. | 1 pièce |
| 32 | Charte de Gauthier, chevalier de Compogne et son épouse Héloïse. 26 décembre 1270. | 1 pièce |
| 33 | Charte de Henri, seigneur de Houffalize. 11 juin 1272. | 1 pièce |
| 34 | Charte de Baudouin d'Autre-Eglise, official de Liège. 25 mai 1273. | 1 pièce |
| 35 | Charte de Baudouin d'Autre-Eglise, official de Liège. 25 mai 1273. | 1 pièce |
| 36 | Charte de Herbert, doyen du concile de Bastogne. 30 mai 1273. | 1 pièce |
| 37 | Charte de Garnier de la Pierre, archidiacre de Liège. 28 août 1276. | 1 pièce |
| 38 | Bulle du pape Jean XXI. 7 octobre 1276. | 1 pièce |
| 39 | Charte de Garnier de la Pierre, archidiacre de Liège. 18 mars 1278. | 1 pièce |
| 40 | Bulle du pape Nicolas III. 7 mai 1278. | 1 pièce |
| 41 | Bulle du pape Honorius IV. 12 octobre 1285. | 1 pièce |
| 42 | Charte de Sohier, seigneur de Bourscheid. 23 octobre 1288. | 1 pièce |
| 43 | Charte de Laurent, chevalier de Vaux. 18 septembre 1289. | 1 pièce |
| 44 | Charte de Arnould de Houffalize, chanoine du chapitre N.-D. d'Aix-la-Chapelle. 21 décembre 1289. | |

		1 pièce
45	Charte de Henri de Rettigny, Henri et Gilles de Hallourue. 2 janvier 1290.	1 pièce
46	Charte de Guillaume, comte de Salm. 2 janvier 1290.	1 pièce
47	Charte de l'official de Liège. 28 janvier 1290.	1 pièce
48	Charte de Hennon et Yde de Filly. 25 mars 1290.	1 pièce
49	Charte de Sohier, seigneur de Bourscheid. 25 mars 1290.	1 pièce
50	Charte de Henri de Gymnich, archidiacre de Liège. 2 juillet 1300.	1 pièce
51	Charte de Henri, curé d'Ortho et doyen de Bastogne. 17 mars 1307.	1 pièce
52	Charte de Henri, curé d'Ortho et doyen de Bastogne. 17 mars 1307.	1 pièce
53	Charte de Thibaut de Bar, évêque de Liège. 21 mars 1307.	1 pièce
54	Charte de Gauthier de Marguel, chanoine de Liège. 21 mars 1307.	1 pièce
55	Charte de Aleyde, veuve de l'écuyer Alard, dit Hatreal de Vellereux, et ses enfants. 12 mars 1308.	1 pièce
56	Charte de Gérard de Grandpré, seigneur de Houffalize et Béatrice sa femme. 19 septembre 1310.	1 pièce
57	Charte de Hannon de Dinez. 18 octobre 1311.	1 pièce
58	Charte de Gérard de Grandpré, seigneur de Houffalize. 23 février 1315.	1 pièce
59	Charte de Frère Gilles, prieur et des religieux du monastère de	

-
- | | | |
|----|--|---------|
| | Houffalize. 14 octobre 1331. | 1 pièce |
| 60 | Bulle du Pape Benoît XII. 17 octobre 1335. | 1 pièce |
| 61 | Charte sur le chapitre de St Lambert à Liège et le notaire Gilles Gilorin. 12 octobre 1340. | 1 pièce |
| 62 | Charte de Fr. Baudouin de Jemeppe, prieur du Val-des-Ecoliers à Liège. 7 février 1352. | 1 pièce |
| 63 | Charte des maire et échevins de la justice d'Ocquier. 9 août 1358. | 1 pièce |
| 64 | Charte de Henrion de Recogne, lieutenant - prévôt de La Roche. 11 décembre 1362. | 1 pièce |
| 65 | Charte du notaire Jehan Dentin, de Lessines, vesti de Boeur. 2 août 1366. | 1 pièce |
| 66 | Charte des mayeur et échevins de Jeneret (cour de St. Remacle). 11 janvier 1367. | 1 pièce |
| 67 | Charte de Henri de Bastogne, écuyer, prévôt d'Ardenne. 29 octobre 1373. | 1 pièce |
| 68 | Charte des mayeur et échevins de Jeneret (cour de St. Remacle). 27 avril 1374. | 1 pièce |
| 69 | Charte de la cour allodiale d'Ocquier, relevant du duc de Luxembourg. 1 décembre 1374. | 1 pièce |
| 70 | Charte de Renaud d'Argenteau, seigneur de Houffalize, et son frère Jean, seigneur d'Argenteau. 10 et 14 mars 1378. | 1 pièce |
| 71 | Charte de Renaud d'Argenteau, seigneur de Houffalize, et son frère Jean, seigneur d'Argenteau. Mars 1378. | 1 pièce |

-
- 72 Charte du chapitre de Saint-Lambert à Liège. 26 avril 1379. 1 pièce
- 73 Charte de Henri de Bastogne, écuyer, prévôt d'Ardenne. 10 février 1382.
- 74 Charte du notaire Colard de Beaumoulin. 5 septembre 1386. 1 pièce
- 75 Charte de Fr. Henri dit Crapoumient et des religieux du monastère de Houffalize. 4 mars 1393. 1 pièce
- 76 Charte de Renaud d'Argenteau, seigneur de Houffalize. 3 avril 1396. 1 pièce
- 77 Charte de Henri d'Orley, seigneur de Beaufort, prévôt d'Ardenne. 8 avril 1399. 1 pièce
- 78 Charte de Henri d'Orley, seigneur de Beaufort, prévôt d'Ardenne. 8 avril 1399. 1 pièce
- 79 Charte de Henri de Jupille, châtelain et prévôt de La Roche. 28 octobre 1399. 1 pièce
- 80 Charte de Henri d'Orley, seigneur de Beaufort, intervenant ici comme seigneur de Boeur. 19 août 1408. 1 pièce
- 81 Charte de la cour de Bourcy. 23 avril 1417. 1 pièce
- 82 Bulle du pape Martin V. 9 avril 1424. 1 pièce
- 83 Chartes. 13 février 1427. 1 pièce
- a. Charte de Roger de Dyck, archidiacre d'Ardenne.
b. Charte de Jean de Heynsberg, évêque de Liège.
- 84 Charte de Arnold Chabot, chanoine de Liège et prévôt de l'église Notre-Dame de Huy. 14 février 1427. 1 pièce
- 85 Charte de Jean de Hornes, seigneur de Perwez et d'Ochain. 1 mai

	1428.	1 pièce
86	Charte de Jean (Godescalc), abbé de Stavelot et de Malmédy. 11 août 1437.	1 pièce
87	Charte de Gauthier de Sibret, doyen de Bastogne et Collignon Grojean, lieutenant-prévôt de Bastogne. 16 mai 1446.	1 pièce
88	Charte de Philippa, dame de Spontin. 1458.	1 pièce
89	Charte du notaire Jean de Monte, de Asten. 4 septembre 1460.	1 pièce
90	Charte de la cour d'Alhoumont. 4 août 1462.	1 pièce
91	Charte de Jean Surlet, chanoine de Liège, prévôt de Notre-Dame de Tongres. 17 août 1464.	1 pièce
92	Charte de Jean Surlet, chanoine de Liège, prévôt de Notre-Dame de Tongres. 26 octobre 1464.	1 pièce
93	Charte de Hubert Brongnet, chanoine de Liège. 4 février 1465.	1 pièce
94	Bullet du pape Sixte IV. 12 août 1475.	1 pièce
95	Charte de Jean de Hornes, évêque de Liège. 7 septembre 1488.	1 pièce
96	Charte de Nicolas Tamison, doyen de Ciney. 9 mars 1489.	1 pièce
97	Charte de la Haute-Cour d'Engreux. 23 août 1500.	1 pièce
98	Charte du prieur Fr. Jean Bonmaistre et le monastère de Houffalize. 4 décembre 1510.	1 pièce
99	Charte de l'archidiacre d'Ardenne. 21 avril 1513.	1 pièce

- 100 Charte du notaire Léonard Hoet, de Stockem. [avant le 3 mars 1520].
1 pièce
- 101 Charte de Pierre d'Arras, prieur de Notre-Dame " en île " du Val-des-Ecoliers à Liège. 3 mars 1520.
1 pièce
- 102 Charte de Clément, prieur de Notre-Dame du Val-des-Ecoliers au diocèse de Laon, général de l'ordre. 19 mai 1530.
1 pièce
- 103 Charte de Ambroise Rocelle, ministre des trinitaires à Bastogne, Godefroid de Sprimont et les bourgmaîtres de Bastogne, Jean le prévôt et Nadin de Wicourt. 2 mai 1538.
1 pièce
- 104 Charte de Richard de Merode, baron et seigneur de Houffalize. 9 mars 1539.
1 pièce
- 105 Charte de Richard de Merode, baron et seigneur de Houffalize. 25 août 1547.
1 pièce
- 106 Charte du conseil de Luxembourg. 13 août 1565.
1 pièce
- 107 Charte de Henri de Heinsberg, prévôt de Houffalize et des hommes de fief de la cour féodale. 3 octobre 1567.
1 pièce
- 108 Charte du prévôt, des hommes de fief et de la justice de Houffalize. 27 août 1572.
1 pièce
- 109 Charte de Louis de Merode, baron et seigneur de Houffalize. 13 janvier 1573.
1 pièce
- 110 Charte de Nicolas Delvignette, prieur de " Notre-Dame en île " du Val-des-Ecoliers à Liège. 22 septembre 1574.
1 pièce
- 111 Charte de Jacques Hextermans, prieur de " Notre-Dame en île " du Val-des-Ecoliers à Liège. 13 novembre 1577.
1 pièce

-
- | | | |
|------------|--|---------|
| 112 | Charte de Gérard de Groesbeek, évêque de Liège. 21 novembre 1580. | 1 pièce |
| 113 | Charte de Werner, comte de Salm, seigneur de Reifferscheidt, et Pierre de Wicourt, prieur du monastère de Houffalize. 28 juin 1582. | 1 pièce |
| 114 | Chartes de la cour de Taverneux. 1579-1583.
a. 18 décembre 1579.
b. 6 juin 1583. | 1 pièce |
| 115 | Charte du conseil de Luxembourg. 8 mai 1585. | 1 pièce |
| 116 | Chartes. 1568-1585.
a. Charte de la cour d'Alhoumont. 14 septembre 1568.
b. Charte de la cour de Cowan. 10 septembre 1583.
c. Charte de la cour de Cowan. 18 novembre 1585. | 1 pièce |
| 117 | Charte de la cour de Taverneux. 26 février 1588. | 1 pièce |
| 118 | Charte du magistrat de la ville de Houffalize et la justice de Taverneux. 3 février 1592. | 1 pièce |
| 119 | Charte de la cour féodale de Houffalize et la justice de Mormont. 10 février 1596. | 1 pièce |
| 120 | Charte de Louis de Vornay-Brechainville, cupérieur et visiteur général de l'ordre du Val-des-Ecoliers. 10 octobre 1597. | 1 pièce |
| 121 | Charte de la cour de Taverneux. 31 décembre 1599. | 1 pièce |
| 122 | Charte du magistrat de la ville de Houffalize. 14 mars 1602. | 1 pièce |
| 123 | Charte du conseil de Luxembourg. 13 septembre 1602. | 1 pièce |
| 124 | Charte de la cour féodale de la seigneurie d'Ochain. 23 janvier 1608. | 1 pièce |

125	Charte de la cour de Mormont. 28 décembre 1612.	1 pièce
126	Charte de la cour de Taverneux. 9 février 1616.	1 pièce
127	Charte de la cour de Taverneux. 21 juillet 1620.	1 pièce
128	Charte du magistrat de la ville de Houffalize. 1 février 1621.	1 pièce
129	Charte de la cour de Taverneux. 13 décembre 1621.	1 pièce
130	Charte de la cour de Mont. 6 février 1626.	1 pièce
131	Charte de la cour de Taverneux. 14 mai 1626.	1 pièce
132	Charte de la cour de Taverneux. 14 janvier 1628.	1 pièce
133	Charte du magistrat de la ville de Houffalize. 14 février 1628.	1 pièce
134	Charte de la cour de Rachamps. 26 février 1628.	1 pièce
135	Charte de la cour de Taverneux. 18 mars 1628.	1 pièce
136	Charte de la cour de Mont. 1 décembre 1628.	1 pièce
137	Charte du magistrat de la ville de Houffalize. 18 juillet 1629.	1 pièce
138	Charte du conseil de Luxembourg. 20 juillet 1629.	1 pièce
139	Charte de la cour de Mormont. 25 avril 1630.	1 pièce
140	Charte de la cour de Taverneux. 14 juin 1630.	1 pièce

141	Charte de Charles de Linden, archidiacre d'Ardenne. 28 octobre 1630.	1 pièce
142	Charte de la cour de Taverneux. 18 novembre 1631.	1 pièce
143	Charte de la cour de Mont. 20 février 1635.	1 pièce
144	Charte de Pierre Werteaux, abbé du Val-des-Ecoliers à Liège. 16 mars 1635.	1 pièce
145	Charte de la cour de Mabompré. 28 février 1639.	1 pièce
146	Charte de la cour de Brisy. 11 avril 1640.	1 pièce
147	Charte du conseil de Luxembourg. 31 mai 1641.	1 pièce
148	Charte de la cour de Taverneux. 11 décembre 1643.	1 pièce
149	Charte du magistrat de la ville de Houffalize. 14 mars 1644.	1 pièce
150	Charte de la cour féodale de Houffalize. 9 juin 1644.	1 pièce
151	Charte de la cour de Cowan. 10 septembre 1583.	1 pièce
152	Charte de la cour féodale de Houffalize. 14 mars 1651.	1 pièce
153	Charte de la cour de Taverneux. 20 mars 1652.	1 pièce
154	Charte du grand conseil de Malines. 30 avril 1652.	1 pièce
155	Charte de la cour de Mont. 17 mai 1652.	1 pièce
156	Charte du grand conseil de Malines. 8 juin 1652.	1 pièce

157	Charte des états de Hainaut. 5 avril 1653.	1 pièce
158	Charte de la cour de Cowan. 7 janvier 1654.	1 pièce
159	Charte de la cour de Brisy. 31 janvier 1654.	1 pièce
160	Charte de la cour de Brisy. 31 janvier 1654.	1 pièce
161	Charte de la cour de Brisy. 6 février 1654.	1 pièce
162	Charte de la cour de Brisy. 18 juin 1655.	1 pièce
163	Charte de la cour de Brisy. 2 juillet 1655.	1 pièce
164	Charte de la cour de Taverneux. 28 juin 1658.	1 pièce
165	Charte de la cour de Taverneux. 20 avril 1662.	1 pièce
166	Charte de la cour de Brisy. 11 janvier 1664.	1 pièce
167	Charte du conseil de Luxembourg. 14 novembre 1669.	1 pièce
168	Charte des justices de Houffalize, de Taverneux et de Cherain. 28 février 1684.	1 pièce
169	Charte de la cour de Brisy. 12 décembre 1687.	1 pièce
170	Charte de la cour de Taverneux. 11 avril 1692.	1 pièce
171	Charte du notaire A. Urbain, de Houffalize 9 mai 1725.	1 pièce
172	Charte du grand conseil de Malines. 24 octobre 1747.	1 pièce

-
- | | | |
|-----|---|---------|
| 173 | Charte du grand conseil de Malines. 2 mai 1749. | 1 pièce |
| 174 | Charte du chapitre des chanoines réguliers du prieuré de Houffalize. 4 mai 1762. | 1 pièce |
| 175 | Charte de Fr. André-Charles Bourin, abbé du Val-des-Ecoliers à Liège. 5 janvier 1769. | 1 pièce |
| 176 | Charte du chapitre des chanoines réguliers du prieuré de Houffalize. 29 janvier 1782. | 1 pièce |

II. INVENTAIRE ORGANIQUE.

A. ORGANISATION GÉNÉRALE ET VIE CONVENTUELLE.

1. PRIVILÈGES GÉNÉRAUX

A. GÉNÉRALITÉS

- 177** Cartulaire du Prieuré. XVe-XVIIIe siècles. 1 registre

B. FONDATION DU PRIEURÉ.

Fondation d'un nouvel établissement dans le pré "Angulus (Dei)" Mars 1243 .

Vidimus. 12 octobre 1340.

- 178** Copies de la charte de mars 1243 et extraits d'une traduction française. XVIIe-XVIIIe siècles. 3 pièces.

Bulle du pape Innocent IV autorisant la fondation du prieuré 5 janvier 1245.

Vidimus. 1250.

- 179** Copie du vidimus de 1250. [XVIIIe siècle]. 1 pièce.

C. OCTROIS ET CONFIRMATIONS DES PRIVILÈGES.

(1) Confirmations générales des privilèges du Prieuré
Bulle des papes Clément IV et Jean XXI. 29 novembre 1265 et 7 octobre 1276.

(2) Exemption d'un interdit général qui serait prononcé dans le pays de Luxembourg
Bulle du pape Nicolas III 7 mai 1278.

(3) Privilèges relatifs aux biens du prieuré :
Bulle du pape Urbain IV autorisant les donations et les legs de profès au monastère. 24 janvier 1263.

- 180** Application du privilège d'Urbain IV. [XVIIIe siècle].

1 pièce

(4) Confirmations des acquisitions de biens
Chartes de Robert de Thourotte, évêque de Liège, et de Henri de Gueldre, évêque de Liège. juin 1244 et février 1250.

Bulle du pape Honrius IV, confirmant le prieuré dans la possession de ses biens. 12 octobre 1285.

Mandement du pape Benoît XII ordonnant à l'abbé de Saint-Jacques à Liège de veiller à ce que le prieuré recouvre ses biens. 17 octobre 1335.

Bulle du pape Sixte IV révoquant les aliénations du patrimoine du prieuré consenties illégalement. 12 août 1475.

Interdiction pour les chanoines du Val-des-Ecoliers desservant les églises du prieuré, de disposer par testament du temporel acquis dans leur paroisse : chartes de l'évêque Jean de Hornes et de l'évêque Gérard de Groesbeek. 7 septembre 1488 et 21 novembre 1580.

Faculté pour le prieuré formant "un seul corps" de payer en justice les mêmes droits qu'une "personne simple" : acte du magistrat de la ville de Houffalize. 1er février 1621.

(5) Incorporations d'églises au prieuré :
Confirmation de l'incorporation au prieuré des églises de Villers-la-Bonne-Eau, de Cowan, de Taverneux, de Fontenaille, de Mont, de Dinez, de Boeur et de Vellereux : mission de Jean Surllet, prévôt de Notre-Dame de Tongres, désigné par le Pape Pie II comme juge et exécuteur. 1464-1465.

181

Copies authentiques de la bulle de Pie II. 1679-1765.

2 pièces

2. PRIEURS ET CHANOINES DU MONASTÈRE

A. ÉLECTIONS ET INVESTITURES DES PRIEURS.
Jean Mabiston. 7 février 1352.

Jean-Séraphin Betghuen. 3 mars 1520.

Willibald. 19 mai 1530.

Jean Michaelis. 22 septembre 1574.

Pierre de Wicourt. 13 novembre 1577.

- 182 Pierre de Sibret, 26 septembre 1597, et confirmation par Louis de Vornay-Brechainville, 10 octobre 1597. 1597. 1 pièce

Richard de Laval : confirmation par Pierre Werteaux. 16 mars 1635.

- 183 Copie authentique du précédent et approbation du Supérieur Général Dom Laurent Michel. 14 avril 1635. 1 pièce

- 184 Jean du Tiège. 1er juillet 1678. 1 pièce

- 185 Bernard Tabar. 22 avril 1692. 1 pièce

- 186 Joseph Schweitzer. 5 janvier 1752. 2 pièces

Fule Bechoux. 5 janvier 1769.

B. ACTIVITÉS DE PRIEURS.

- 187 Délégation du prieur Arnould André, commis par l'Archidiacre d'Ardenne Ferdinand-Alexandre, comte de Liedekerke, pour présider l'élection du nouveau doyen de Bastogne. 1719. 1 liasse

- 188 Eloge composé en l'honneur du prieur [Augustin Legond]. [ca. 1725]. 1 pièce

- 189 Procuration délivrée au prieur Augustin Legond par Jean-Charles-Joseph, comte de Merode, etc., baron de Houffalize, le commetant à la place du Sieur Coster dans la défense des intérêts de la Seigneurie. 19 novembre 1742. 2 pièces

- 190 Convocation du prieur à l'assemblée des Etats de Luxembourg du 12 novembre 1781. 31 octobre 1781. 1 pièce

-
- 191** *C. LISTE DE PRIEURS ET DE CHANOINES DU VAL-DES-ECOLIERS.*
Nécrologe du prieuré rédigé par le prieur Arnold André vers 1714 et continué jusqu'en 1782. (1250) XVIIIe siècle.
1 registre
- 192** *D. ASSEMBLÉES CAPITULAIRES.*
Résolutions du Chapitre. 1740-1764.
1 liasse

Décret. 4 mai 1762.
- 193** *E. STATUTS ET RÈGLEMENTS PRIS EN SUITE DES VISITES DU PRIEURÉ.*
Règlement de la visite du monastère par le Général de l'Ordre, Laurent Michel, Abbé du Val-des-Ecoliers à Laon. 17 novembre 1619.
1 pièce
- 194** Règlement pris ensuite des visites du Général de l'Ordre. 29 avril 1680-7 août 1698.
1 liasse
- 195** "Registre des déboursements et aulcunes petites recettes".
Comptes annuels de dépenses et menues recettes. 28 août 1625-1639.
1 registre
- 196** Règlements pris ensuite de la visite du P. Jacques Chevrin Rivière, Abbé du Val-des-Ecoliers à Liège, vicaire général pour la visite des maisons de la Province de Flandre. 22 juin-8 août 1738.
1 liasse
- 197** Visite de Jacques-Emmanuel van Caster, prieur de Notre-Dame de Hanswijck, vicaire général pour les Pays-Bas autrichiens. 17 juin 1774.
1 liasse
- 198** *F. RELATIONS DU PRIEURÉ AVEC LA CONGRÉGATION DE FRANCE.*
Union des monastères du Val-des-Ecoliers des Pays-Bas et la congrégation de France. 27 août 1662.
1 liasse
- 199** Lettres et décrets du prévôt général de la Congrégation du Val-des-Ecoliers. 1661-1682, 1699.

1 liasse

G. CONGRÉGATION DES PAYS-BAS AUTRICHIENS

Élection d'un député du prieuré à la Congrégation de l'Ordre des Chanoines réguliers dans les Pays-Bas, en vertu de l'édit du 28 novembre 1781. 29 janvier 1782.

1 liasse

H. ASSOCIATIONS DE CONFRATERNITÉ.

200 Association conclue avec le prieuré de Bernardfagne. 1659.

201 Association conclue avec l'Abbaye de Géronsart. 1717-1722.

1 liasse

202 Association conclue avec les Chanoines réguliers de Saint-Augustins à Mons. 1722.

1 liasse

203 Documents relatifs à la réforme de l'Abbaye du Val-Saint-Lambert. 23 septembre 1707.

1 liasse

3. RELATIONS AVEC LA FRANCE

204 Déclaration de foi et d'hommage du prieur à la Chambre royale établie à Metz. 1681-1682.

1 liasse

205 Enregistrement des armoiries du prieuré à l'Armorial Général du Royaume de France. 1697.

1 pièce

4. BIBLIOTHÈQUE DU PRIEURÉ

206 Extrait du catalogue intitulé : "Colonna librorum spiritualium et catechismorum". [XVIIIe siècle].

1 pièce

207 Fragment d'un manuscrit musical contenant le "Te Deum". [XVIIIe siècle].

1 liasse

*B. ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU DOMAINE.***1. DÉNOMBREMENTS DES BIENS ET REVENUS**

- 208** Dénombrement des biens du prieuré, ordonné par l'intendant Mahieu. [1692].
1 pièce
- 209** Déclaration des dîmes, biens et revenus par le prieur Arnould André (minute). 1717.
1 pièce
- 210** Etat des dîmes et rentes dues annuellement au prieuré. [1719].
1 pièce
- 211** Dénombrement des biens déclarés par devant le prévôt et les échevins de la Cour féodale de Houffalize. [1766].
1 liasse
- 212** Dénombrement des francs-fiefs du prieuré. 11 juillet 1776.
1 pièce
- 213** Dénombrement des dîmes perçues par le prieuré. [XVIIIe siècle].
1 pièce
- 2. COMPTES ANNUELS DE LA RECETTE GÉNÉRALE**
- 214** Comptes annuels des recettes et dépenses du prieuré dressés par le prieur Pierre de Wicourt. 1578-1590.
1 pièce
- 215** "Receptiones granorum Domus Beatae Catherinae Houffaliensis facte per manum Domini ac fratris Petri Wicourt...". 1590-1596.
1 pièce
- 216** Comptes annuels de la recette générale du prieuré, dressés par le prieur Pierre Sibrez. 28 août 1612-28 août 1634.
1 registre
- 217** "Registrum fratris Rhichardi del Vaulx prioris electi anno Domini 1635 14o martii". 1635-1713.
1 registre
- 218** "Renseignement général de ce que j'ai perçu depuis mon entremise à commencer au 21 décembre 1740". 1740-1763.
1 registre
- 219** "Registre concernant la recette générale du Monastère de

Houffalize depuis le 29 janvier 1765". 1765-1784.

1 registre

220

"Registre concernant tous les déboursés des Chanoines réguliers à Houffalize par le procureur Lambori depuis le 27 septembre 1763". 1763-1774.

1 registre

3. CENS, RENTES ET DÎMES

A. GÉNÉRALITÉS

221

"L'an 1645. Registre appartenant a frere Richard del Vaulx, prieur des Chanoines Réguliers... qui fut esleu prieur le 14 mars l'an 1635". 1635-1742.

1 registre

222

"Registre concernant le monastère de Houffalize auquel sont les hausses et bail des dimes annueles, item les rentes et cens. Il servira seulement pour mémoire, afin d'être assisté par icelui parmi les voyages et campagnes Fre Godefroid François. 1729". 1729-1747.

1 registre

223

"Registre des cens du à notre monastère". 1736-1761.

1 registre

224

" Registre concernant les petites rentes du Monastères de Houffalize". 1746-1791.

1 registre

225

"Registre des Cens et Canons dus au monastère de Houffalize fait en 1753". 1753-1783.

1 registre

B. REVENU DES DÎMES

226

"Registre contenant la recept des dismes appartenants au Monastère d'Houffalize commençant l'an 1678 par frère Bernard Tabar Subprieur pour lors". 1678-1693.

1 registre

227

"Registre contenant la recepte des dismes et rentes en grain concernants le Monaster d'Houffalize commençant l'an MDCLXXXVIII". XIIIe siècle.

1 registre

228

"Registre concernant la maison des chanoines réguliers de

-
- Houffalize, contenant la recette des dîmes et rentes en grain commençant l'an 1728. Fre Godefroid". 1728-1782. 1 registre
- 229 Perceptions et exemptions des dîmes. 1695-1784. 1 liasse
4. RECETTE DE LA VENTE DES CÉRÉALES
- 230 "Registre des Crédits". "Registre des Contes fait(s) avec les personnes qui restent redevables envers la maison Sainte Catherine à Hoffalise, tant pour grains qu'autres choses". 1696-1706. 1 registre
- 231 "Registre de la Recette en seigle vendu à crédit pour l'an 1713". 1713. 1 registre
- 232 "Registre des grains, seigle et avoine délivré à crédit hors de la recette du monastère Sainte-Catherine à Houffalize". 1714-1723. 1 registre
- 233 "Registre du monastère des Chanoines réguliers contenant le délivrement de seigle et avoine delivré à crédit, qui a commencé le 23 de mars 1723". Fre Gos. Melcion sous-prieur. 1723-1731. 1 registre
- 234 "Registre concernant le renseignement des avoines de 1764 appartenant au monastère de Houffalize". Novembre 1764-mars 1775. 1 registre
- 235 Registre concernant la vente et le délivrement des grains. 1763-1781. 1 registre
- 236 Arriérés dus au prieuré pour fourniture de grains. 1778-1783. 1 liasse
5. PRÊTS D'ARGENT
- Prêt de 235 francs d'or au seigneur de Houffalize. 3 avril 1396.
- 237 "Gagères" ; prêts hypothéqués. 1563-1709. 1 liasse
- 238 Sommes dues au prieuré par les héritiers d'Ogier Germain, d'Izier.

-
1644. 1 liasse
- 239** 6. REVENUS DES FONDATIONS D'ANNIVERSAIRES
Titres de la Fondation de Jean Thieskin, receveur des Domaines de Bastogne. 1621-1656. 1 liasse
- Pièce jointe. 28 février 1639.
- 240** Fondation d'anniversaires et de bourse d'études d'Evrard Lupinus, natif de Tavigny, chanoine de la Cathédrale de Cambrai, la collation de la bourse étant dévolue au prieur. 6 décembre 1652. 1 pièce
- Rente des Etats de Hainaut constituée au bénéfice de Maître Lambert Lupinus, chanoine de la collégiale Saint-Géry de Cambrai (neveu d'Evrard Lupinus). 5 avril 1653.
- 241** 7. CHARGES DU PRIEURÉ
Contestation au sujet du droit du Roi d'imposer un pensionnaire à charge du prieuré. 1631. 1 pièce
- 242** Contributions de guerre imposées au prieuré par le receveur des Contributions à Maastricht. 1689. 1 pièce
- 243** Emprunt de 1000 écus contracté par le prieuré. 6 septembre 1753. 1 pièce
- 244** Capitaux empruntés par le prieuré au Sr. Jeunesse, marchand résidant au Jardin (Lavacherie). 1760-1766. 1 liasse
- 245** "Registre concernant les salaires des domestiques et marchands du Monastère de Houffalize". 1772-1785. 1 registre
- 246** 8. COMPTES DE RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES
Recettes et dépenses diverses du prieuré, ventes de grains, prêts en espèces, achats divers. 1693-1742. 1 registre
- 247** "Registre contenant le délivrement des grains pour la consommation

de notre monastère de Sainte-Catherine de Hoffalyse ensemble les Exposita faits depuis l'an 1700 par le souscript frère Louis Draway recepveur". 1699-1799.

1 registre

248 "Registre contenant le receu tant de segle qu'avoine à commencer pour l'avoine le avril 1720". 4 avril 1720-5 février 1728.

1 registre

249 Comptes et décomptes du prieuré avec ses débiteurs et ses fournisseurs. 1741-1772.

1 registre

250 "Comptes et décomptes". 1758-1774.

1 registre

251 Acquits et mémoriaux. 1683-1751.

1 liasse

9. PROCÈS RELATIFS AUX DROITS DU PRIEURÉ DANS L'ENSEMBLE DE LA SEIGNEURIE

A. BOIS DE LA SEIGNEURIE

252 Dîmes des tailles de la Cerdogne, de Taverneux, Fontenaille, Sommerain, Froidmont. 1565-1668.

1 liasse

P.J. Mandement du Conseil de Luxembourg. 13 août 1565.

253 Procès au Conseil de Luxembourg entre Richard de Merode, seigneur de Houffalize, et les bourgeois de Taverneux, concernant les droits d'usages dans la forêt de la Cerdogne. 1567.

1 liasse

254 Procès au Conseil de Luxembourg entre Jeanne de Merode, comtesse d'Oost-Frise et Baronne de Houffalize, et Gérard de Horst, seigneur de Ham d'une part et la Bourgeoisie de Houffalize d'autre part, concernant les droits d'usages dans les bois de la Seigneurie. (1588)-1628.

1 liasse

255 Procès évoqué successivement au Conseil de Luxembourg, au Grand Conseil de Malines et au Conseil Privé, opposant Ernest de Rivière, seigneur de Houffalize, au prieuré et à la bourgeoisie de Houffalize, à propos des coupes opérées dans la forêt de la Cerdogne et le bois de Saint-Pierre-Hez. 1649-1652.

1 liasse

Lettres du Grand Conseil de Malines 30 avril 1652 et 8 juin 1652.

- 256 Procès par devant le Conseil de Luxembourg, opposant le prieuré à la Cour de Taverneux, représentée par le mayeur Antoine de Harre et les échevins Ernest Gerardi, Jean Wilverdange, Jacques du Tiège et Jean Gallo, à propos du droit de glandée dans le "Bois des Moines", situé derrière le monastère. 1669-1670.

1 liasse

Acte du Conseil de Luxembourg. 14 novembre 1669.

- 257 Procès par devant le Conseil de Luxembourg, opposant Guillaume-Adrien-François de Rivière, seigneur de Houffalize, suppliant, au prieuré et à la bourgeoisie de Houffalize, ajournés, en matière de liquidation d'une dette représentant la valeur de 100 cordes de bois enlevées dans la Cerdogne. 1680.

1 liasse

- 258 Procès intenté par devant le Conseil de Luxembourg, par Oger-Richard-François comte de Rivière et d'Aerschot, Maréchal de camp des Armées du Roi Catholique et Maximilien-François comte de Merode, co- seigneur de Houffalize, contre Lambert la Tour, mayeur de Cherain ; les "masuyers" de la terre de Houffalize et leurs commis, les communs bourgeois de la ville de Houffalize et de la Cour de Taverneux et les chanoines du prieuré, concernant la réglementation des droits d'usages dans les forêts de la Seigneurie. 1714.

1 liasse

- 259 Appel au Grand Conseil de Malines d'un procès intenté au Conseil de Luxembourg par les hommes féodaux de Rettigny, de Cherain, de Baclain, de Vaux, de Sommerain et de Dinez, contre le prieuré et les "communs masuiers" de la terre de Houffalize. 14 août 1732.

1 pièce

- 260 Application du Règlement du 30 décembre 1754 sur les Bois. Consultation des avocats Merjai, Quiriny et Pastoret, du Conseil de Luxembourg. 1777.

1 pièce

B. ANNEXE

- 261 Procès intenté au Conseil de Luxembourg, par les Seigneurs de Houffalize, Jean Benon, comte de Rivière et de Zaluski, et Léonard-Bernard baron de Hayme, contre Paul-Mathieu Devillers, administrateur du Couvent supprimé, concernant les droits desdits seigneurs dans les forêts de la Cerdogne et de Saint-Pierre-Hez.

-
1786. 1 liasse
- 262 Amendes pour délits forestiers. 1619-1639. 1 cahier
- 263 *C. EXERCICE DES DROITS DE CHASSE ET DE PÊCHE.*
Procès au Conseil de Luxembourg entre Oger-Richard-François comte de Rivière, seigneur en partie de Houffalize, et le prieuré concernant l'exercice du droit de chasse dans la seigneurie. Interventions du Conseil d'Etat de Maximilien-Emmanuel de Bavière. 1712-1716. 1 liasse
- 264 Procès au Conseil de Luxembourg, entre le prieuré et Jacques del Bouvier, cleric-juré de la ville de Houffalize, concernant l'exercice du droit de pêche dans la seigneurie. 1717. 1 liasse
- 265 Procès au Conseil de Luxembourg entre le prieuré, demandeur, et les co-seigneurs de Houffalize, la dame douairière, baronne de Karg, et le sr. Léonard de Hayme, ancien bourgmestre de la ville de Liège, seigneur de Bomal et pour Tiers de Houffalize, concernant la liberté de chasser dans la seigneurie. (1732)1749-1755. 1 liasse
- 266 Délits de chasse dans le Bois des Moines. 1767. 1 liasse
- C. ADMINISTRATION PARTICULIÈRE DES BIENS DU PRIEURÉ.*
1. ACHOUFFE
Vente à Henri Lekeu, de biens situés à Achouffe, mouvant de la Cour de Mormont et de la Haute Cour d'Engreux. 28 décembre 1612.
- Désistement d'héritages pour les biens d'Achouffe, en faveur de Jean du Keu. 25 avril 1630.
- 267 Procès intenté au Conseil de Luxembourg par les manants d'Achouffe et de Mormont, contre le prieuré et les bourgeois de Houffalize, accusés d'avoir commis des dégâts dans le bois d'Achouffe dit "Martin Moulin". 1674-1676. 1 liasse

2. ALHOUMONT

Donation du "Neufpré" de Alhoumont, situé derrière le "Conte Molin", au prieuré de Houffalize et à l'Eglise Notre-Dame de Cowan. 19 août 1408.

268 Copie libre sur papier. [XVe siècle].

Record de la Cour d'Alhoumont concernant les biens précités. 4 août 1462.

3. BASTOGNE

Accensement des biens du prieuré situés à Bastogne à Jean Berte. 14 octobre 1331.

4. BERHAIN

Acquisition d'une rente prélevée sur la dîme de Berhain. Juin 1259.

5. BOEUR

Acquisition du droit de patronat et d'un tiers de la dîme. 18 septembre 1289.

269 Analyse des chartes de 1263 à 1462 consignant les droits du prieuré dans la paroisse. [XVIIIe siècle].

1 pièce

270 Amodiations du franc moulin. 1651-1697.

1 liasse

6. BONNERUE

Acquisition d'une rente d'anniversaire assignée sur le cens de Bonnerue. 6 juillet 1259.

7. BOVIGNY

Donation au prieuré des dîmes de la paroisse de Mont-Saint-Martin, tenues en fief de l'Abbé Jean de Stavelot. 19 septembre 1310.

271 Répartition des dîmes de Bovigny. 1738-1775.

1 liasse

8. BRISY

Rente hypothéquée par le chevalier Werion de Rettigny sur son pré

de Brisys, dit "Grant preit au Saint". 23 février 1315.

Accensement par le Prieuré de son pré de Brisys, dit "le preit des Moines". 4 décembre 1510.

272 Copie du précédent dressée par le Notaire de Harre. [1696]. 1 pièce

273 Prêts d'argent "gagés" sur des biens à Brisys. 1610 et 1623. 2 pièces

Ventes à Pierre Tabar, bourgeois de Houffalize de différentes parcelles du Bois "en lego". 11 avril 1640-6 février 1654.

Ventes au même du petit bois "en Rusette fontaine". 18 juin 1655-2 juillet 1655.

Epuration d'une créance du même. 11 janvier 1664.

Vente au prieuré d'un bois "en fond de Comble", venant de la famille Tabar. 12 décembre 1687.

274 Acquisition d'une fagne au Trou des Chiens. 1739. 1 pièce

275 Sentence du Conseil de Luxembourg concernant la donation consentie par le prieuré, de l'étang de Brisys à Maître Jean Genin, théologien, résidant à Houffalize. 14 mars 1747. 1 pièce

9. BURNON

Achat par le prieuré d'une part de la dîme de Burnon 1386.

276 Copie du précédent. [XVIIIe siècle]. 1 pièce

10. CHERAIN

277 Autorisation accordée par l'Abbé de Stavelot, Dom Jean Godescale, pour que l'église de Cherain, dont il est le collateur, soit incorporée au prieuré de Houffalize. [10 novembre 1423]. 1 pièce

Autres actes relatifs à l'incorporation de l'église de Cherain au prieuré. 9 avril 1424-14 février 1427.

Droits féodaux du seigneur de Houffalize sur la franche dîme de

Mont-le-Ban concédée à l'église de Cherain. 9 mars 1539.

278 Redevance de 2 florins d'or due par le prieuré à l'Abbaye de Stavelot, pour la possession de l'église de Cherain. 1617-1623.
1 liasse

279 Obligations des masuiers relatives à la réparation de l'église paroissiale. 1694-1744.
1 liasse

11. COMPOGNE
280 Répartition des frais de construction de la nouvelle église de Compogne. 1707.
1 liasse

12. COURTIL
Acquisition des dîmes de Courtil, fief de l'Abbé de Stavelot. 11 août 1437.

13. COWAN
Donation au prieuré du "Fief" de Cowan, relevant des comtes de Salm, et comprenant le tiers de la dîme et le patronage de l'église. 6 août 1255.

Confirmation de la donation précédente et renonciation de Henri de Rettigny et des frères Henri et Gilles de Halourue à leurs droits sur les biens précités 2 janvier 1290.

281 Copie authentique des quatre chartes précédentes, par le notaire Jean Ludovici de Compogne (1561), et copies libres des deux premières sous le millésime erroné de 1245. [XVIII^e siècle].
1 liasse

Accensement de deux pièces de pré à Cowan contre une rente payable à la Chandeleur et à la Saint-Etienne. 4 mars 1393.

282 Procès intenté au Conseil de Luxembourg par le prieuré et la Communauté de Cowan contre Henri de Neufmoulin, qui a détourné à son profit le ruisseau venant de Hardigny et dénommé "la levée de Bye Notre-Dame". 1585.
1 liasse

Acte du Conseil de Luxembourg. 8 mai 1585.

Acquisitions par devant la Cour de Cowan du "Pré de Pavilhomont".

14 septembre 1568-18 novembre 1585.

Vente par la Cour de Cowan du pré "deseur la folerie de feu Jean Dary" à Pierre Philippe, bourgeois de Houffalize. 31 septembre 1645.

Vente par devant la Cour de Cowan du pré "au passage" entre la rivière et le chemin de Horbonne à Pierre Philippe, bourgeois de Houffalize. 7 janvier 1654.

- 283** Visite et entretien de la maison curiale. 1693-1708. 1 liasse
- 284** 14. DEIFFELT
Intervention du prieuré dans la restauration de l'église. 1719. 1 pièce
- 285** 15. EBLY
Accensement des biens du prieuré, situés à Ebly, à Huloz d'Ebly. 26 août 1310. 1 pièce
- 286** Correspondance avec l'abbé d'Orval concernant la dîme d'Ebly. [1650]. 2 pièces
- 287** 16. ENGREUX
Vente à Thierry de Filly, de l'"héritage de la fosse" à Petit-Engreux. 23 août 1500.
- 287** 17. FILLY ET NADRIN
Rente due aux bourgeois de Filly et de Nadrin par le prieuré de Houffalize et assignée sur ses dîmes de Filly, Nadrin et Ollomont. Rente appelée "Rente des bourgeois de Filly", rachetée partiellement en 1599-1602. 1584-1602. 1 liasse
- 288** 18. FLAMIERGE
Donation au prieuré de droits sur le patronat de l'église. 8 janvier 1264.
- 288** Procès du prieuré de Houffalize et des Trinitaires de Bastogne contre Me Robert de Monaville qui prétendait desservir la cure.

1629-1630.

1 liasse

Lettres de maintenue du Conseil de Luxembourg contre les prétentions de Robert de Monaville. 20 juillet 1629.

19. FONTENAILLE

289

Procès au Conseil de Luxembourg entre les prieurs et les religieux de Houffalize et la communauté de Fontenaille, concernant les frais de reconstruction de l'église. 1696-1699.

1 liasse

20. FOY

Arpentage dit aussi "Cherchemannage" de l'héritage de "Werley" au ban de Foy (Fain), dans la mairie de Bourcy. 23 avril 1417.

21. FRAITURE

Assignation des legs de Henri, seigneur de Houffalize, sur le cens de Fraiture. 11 juin 1272.

22. GIVROULLE

Donation au prieuré par le prévôt de Cons, du fief de Salle dans la paroisse de Givroulle. 29 mai 1262.

Donation au prieuré des droits du clerc Colin de Bastogne sur la dîme du patronat de Givroulle. 31 janvier 1266.

Vente au prieuré d'un sixième de la dîme de Salle. 3 février 1266.

Présentation du curé de Givroulle. 2 mai 1538.

290

Comptes et acquits du prieur pour la reconstruction de l'église de Givroulle. 1719-1720.

2 pièces

23. GOUVY

Donation au prieuré de la dîme et du patronat de l'église de Gouvvy. Avril 1243.

Désignation du curé Jean de Dourbes. 9 mars 1489.

291

Procès au Conseil de Luxembourg entre le prieur et le comte de Salm-Reifferscheid, concernant le patronat de l'église. 1582.

1 liasse

Arbitrage de ce procès. 28 juin 1582.

292 Investiture de Sire André Carpentier à la cure de Gouvy. 1702.
2 pièces

293 Procès au Conseil de Luxembourg entre Sire Jean Nicolas Pauli, prêtre du diocèse de Liège, et Sire Jean-Jacques Scheurette, pour l'attribution de la cure de Gouvy, la collation étant partagée entre le Comte de Salm et le Prieur de Houffalize. 1734-1749.
1 liasse

294 Démolition et reconstruction de l'église. 1753.
1 pièce

24. HARDIGNY

295 Engagère du réservoir du "petit vivier" au prieuré. 1730-1754.
1 liasse

296 Echange des prés de Hardigny contre le verger du Sr Delbouvier au lieu-dit "la Prévie". 4 juin 1738.
1 pièce

25. HOUFFALIZE

A. RELATIONS AVEC LES SEIGNEURS DE HOUFFALIZE CONCERNANT DES BIENS ET DES DROITS DANS LA FRANCHISE DE HOUFFALIZE

297 Convention de partage du château et de la baronnie de Houffalize. 1627.
1 pièce

298 Rente de 2 muids de seigle due au prieuré sur le revenu du moulin banal de Houffalize. 1643-1653.
1 liasse

299 Procès au Conseil de Luxembourg entre la baronne de Karg (Marie-Rosalie comtesse de Nesselrode-Huishoven, Baronne de Karg-Bebenbourg), dame pour deux tiers de Houffalize et le Sieur de Haime (Léonard de Haime), seigneur pour l'autre tiers, contre les prieur et religieux du Val-des-Ecoliers, concernant la construction, entreprise par ceux-ci, d'un moulin avec écluse et bief dans leur monastère, et le détournement de l'Ourthe. 1748-1751.
1 liasse

300 Procès au Conseil de Luxembourg entre les mêmes seigneurs et le

prieuré, accusé d'avoir capté à son profit l'eau de la "Fontaine" dans le pré du même nom. 1749-1752.

1 liasse

301

Différend entre le prieuré et le Comte de Zaluski, seigneur pour deux tiers de Houffalize, lequel prétend faire installer un banc de sa propriété dans l'église du monastère. 1777.

1 pièce

B. PROPRIÉTÉS DU PRIEURÉ DANS LA FRANCHISE.

(1) "Maison dou Marchiet" dite "Maison Andreu"
Acquisition de la "Maison dou Marchiet" dite "Maison Andreu".
Juillet 1260.

(2) " Pré entre deux viviers".
Accensement du pré. 25 août 1547.

Engagère du pré. 18 décembre 1579.

Engagère du pré. 6 juin 1583.

Achat de ce pré par le prieuré. 3 février 1592.

Transactions entre les maîtres-bourgeois de Houffalize et le prieuré concernant le droit de païsson dans le pré. 14 mars 1602.

302

Procès au Conseil de Luxembourg, intenté par le Prieuré contre Nicolas le Teinturier, Jehan Gertrud et Louis Thiesquin bourgeois de Houffalize, accusés d'avoir violé la transaction ci-dessus. 1610.

1 liasse

(3) Pré dit "L'islion"
Vente à Henry Bordon, de la moitié du pré "l'islion". 14 février 1628.

303

(4) Champs en "Fin de Ville"
Titres d'achat et d'engagère. 1628-1736.

1 liasse

Achats de champs, par devant la justice de Taverneux. 18 mars 1628 et 18 novembre 1631.

(5) Biens de Pierre Philippe, bourgeois de Houffalize
Achat d'une part de jardin. 14 mars 1644.

Achat d'un potager au "Vieu-Château". 28 juin 1658.

(6) Le "Preay"

Vente à Jean Wilverdenge, échevin de Houffalize, d'un champ au
"Preay". 20 avril 1662.

(7) Cense "Bia"

304 Procès de Henri et Marie Bria impétrants contre H. et Nicolas
Collart concernant la jouissance de la cense. [avant 1684].

1 liasse

Vente au prieuré de la cense relevant des trois cours de Houffalize,
Taverneux et Cherain. 28 février 1684.

(8) Champs "derrière le Thier"

Champs " derrière le Thier " alias derrière le "Bois des Moines"
(entre les chemins d'Achouffe et de Mont) : acquisition des champs
par le prieuré. 11 avril 1692.

305 Acquisitions et échanges. 1750-1777.

1 liasse

(9) Prairie de Seronval

Acquisitions de prés. 1er décembre 1628-17 mai 1652.

306 Actes d'échange et d'engagère. 1706-1725.

1 liasse

(10) "Crinpré" et "Nohaipré"

307 Actes de partage et de vente. 1719-1739.

1 liasse

(11) "Pré de La leau"

Vente à Jean Thieskin, lieutenant-prévôt de Houffalize. 21 juillet
1620.

308 Acte d'échange. 1742.

1 pièce

Procès au Grand Conseil de Malines, établi à Echternach, entre le prieuré et Richard-François del Bouvier, échevin de la ville, concernant la liquidation de la succession d'Alexis del Bouvier, frère du précédent. 24 octobre 1747.

- 309 (12) Autres biens.
Titres divers. 1700-1783. 1 liasse

26. JENERET

Acquisition d'un cens de 20 setiers d'épeautre gagé sur des biens mouvant de la Cour de Saint-Remacle à Jeneret. 11 janvier 1367.

- 310 Copie authentique du précédent dressée par le notaire G.F. Macquet. 17 juillet 1766. 1 pièce

Lettre de "contrewage" de la cour de Jeneret concernant une partie des biens hypothéqués pour le cens ci-dessus. 27 avril 1374.

Record de la Cour allodiale d'Ocquier concernant les droits du prieuré sur le cens en épeautre perçus à Jeneret. 1er décembre 1374.

27. JODENVILLE

Record du prévôt d'Ardenne établissant l'achat de la dîme de Jodenville par le prieuré. 8 avril 1399.

- 311 Répartition de la dîme. XVIIe siècle. 1 liasse

28. MABOMPRÉ

A. GÉNÉRALITÉS

- 312 Réparation de l'église. 1695. 1 pièce

B. MOULIN BANAL

- 313 Engagères du moulin banal accordées par Jehan d'Ouren, seigneur de Tavigny, Mabompré, Limpach, capitaine-prévôt de Luxembourg et Adrienne de Palant son épouse, au prieuré de Houffalize. 1617-1629.

1 liasse

- 314 Procès par devant la Haute-Cour de Mabompré, entre le Sr. De Mathelin, seigneur du lieu, plaignant et le prieur Jean du Tiège, défendant Jean le Pineu, de Bonnerue et la veuve Jean de Vaux, habitant Vellereux, concernant l'entretien et la réparation du moulin banal. 1684.

1 liasse

- 315 Bail du moulin. 1739.

1 pièce

- 316 29. MARCOUT
Donations et fondation d'anniversaire de Jacques Pierlot, religieux du prieuré de Houffalize, gagées sur ses biens patrimoniaux à Marcourt. 1646-1651.

2 pièces

30. MONT ET DINEZ

A. DÎME, PATRONAT ET CURE DE MONT ET DINEZ.

Donation au prieuré d'un sixième de la grosse dîme de Mont et de Vaux. 29 avril et 27 juin 1270.

Engagère au prieuré d'un autre sixième de la grosse dîme de Mont et de Vaux. 27 juin 1270.

Abandon au prieuré du sixième de la grosse dîme. 25 mars 1290.

Confirmation des droits du prieuré à Mont et à Dinez. 23 octobre 1288.

Donation de rentes et dîmes de Dinez, consentie par Philippa, dame de Spontin, au vesti de la chapelle de Saint-Nicolas à Houffalize, à charge d'anniversaire. 1458.

Vente d'un trente-sixième de la dîme de Dinez à Alexandre du Mollin. 27 août 1572.

- 317 Arbitrage entre les mambours de l'église Saint-Urbain (de Dinez) et les habitants de Mont, qui invoquent l'installation de fonts baptismaux dans leur propre église pour ne plus payer à celle de Saint-Urbain la rente annuelle d'un quarteron. 1599.

1 pièce

- 318 Procès intenté au Conseil de Luxembourg, puis au Grand Conseil de

Malines, par le Prieur contre les communs habitants de Mont, pour contraindre ceux-ci à rembourser la rançon de leur curé, le Fr. Louis Art ; cette rançon avait été avancée par le prieuré au Receveur des contributions de guerre à Maestricht, pour délivrer le curé précité. 1645-1653.

1 liasse

319 Acquisition par le prieuré d'une part de la dîme de Mont dite la "dîme des besaces". 1695.

1 liasse

320 Acte du notaire Alexandre Urbin, de la résidence de Houffalize, notifiant que Marie-Jeanne Constance de Presseux de Hautregard, douairière de Gérardin, résidant à Sterpigny, et son fils Henri-Ernest Gérardin ont emprunté à Henri Decolle, échevin de Bastogne une somme de 500 écus de 56 sous pour l'employer à racheter la dîme de Mont, que feu le seigneur de Gérardin avait engagée pour 330 écus (d'ancienne monnaie). En échange, la douairière de Gérardin et son fils constituent au profit de H. Decolle une rente annuelle de 25 écus hypothéqués sur ladite dîme et l'ensemble de leurs biens. Témoins : le Fr. Auguste Legond, prieur de Houffalize et Henri Gerlache, de Sterpigny. 16 juin 1730.

1 pièce

321 Procès au Conseil de Luxembourg entre Sire Bernard Dufaz, curé de Mont et le Sr. De Waha "potestat" de Stavelot d'une part, et les communs habitants de Mont d'autre part, pour l'attribution de la dîme des topinambours. Application de l'arrêt du Grand Conseil de Malines du 2 mai 1749. 1752.

2 pièces

B. PRÉS, CENS ET RENTES

C. ACQUISITIONS DE BIENS

Acquisition d'un cens à Mont. 5 janvier 1252.

Achat du "pré de la Moiselle" près de Dinez. 18 octobre 1311.

Achat d'un pré situé en "Vaux" réalisé par devant la justice de Mont. 6 février 1626.

322 Achats et échanges de biens. 1686-1761.

1 liasse

D. CONSTITUTIONS DE RENTES ET D'ENGAGÈRES

Engagère d'un demi-pré à Mont, à Jean Thomas, de Wibrin. 20

février 1635.

323 Sommes prêtées sur gages à des habitants de Mont. 1618-1726.
1 liasse

324 Procès par devant la justice de la franchise de Houffalize, entre le Fr. Richard Moreau, curé de Mont, et Jean Collette, bourgeois de Houffalize, au sujet de l'héritage de Catherine Collette, sœur de l'ajourné. 1675-1676.
1 liasse

31. MORMONT

Achat par le prieuré d'un cens de 2 francs d'or hypothéqué sur le pré de "Meusey" à Mormont. 10-14 mars 1378.

Restitution, par le seigneur de Houffalize, de la "Cense de Mormont" au prieuré. Mars 1378.

325 Copies du précédent. [XVIIIe siècle].
2 pièces

326 Accensement, par le prieuré, de la "Bouverie de Mormont". 3 octobre 1499.
1 liasse

Testament de Henri de Monfort, homme de fief de Houffalize, résident à Mormont. 10 février 1596.

327 Règlement d'une créance sur l'arrentement de Mormont dit "les héritages de l'Abye", due par Jean Rompy, mayeur de Mormont, au prieuré, représenté par Pierre de Wicourt prieur et le fr. Jean de Filly, curé de Vellereux. 20 juin 1597.
1 pièce

328 Procès au Conseil de Luxembourg entre le Fr. Richard de Vaux, prieur du Monastère, et Alexandre Montfort, capitaine de S.M., concernant l'arrentement perpétuel de Mormont. 1651-1653.
1 liasse

329 Succession de Henri Boël, contenant des biens de la cense de Mormont. 1713.
1 liasse

32. NIVES

330 Donation au prieuré d'un sixième de la grosse dîme et d'un tiers de la menue dîme de Nives. 10 janvier 1238.

1 pièce

- 331 Rente constituée au profit du prieuré par Jean-Denis de Vaucleroy, écuyer, seigneur en partie de Cobreville, et son épouse Marie-Madeleine d'Everlange. 1717-1719.

2 pièces

- 332 Procès au Conseil de Luxembourg entre le Prieuré et Robert-Joseph de Vaucleroy, seigneur en partie de Cobreville, pour non-paiement d'arriérés de rentes. 1748-1749.

1 liasse

- 333 Différends avec les co-décimateurs de la paroisse de Nives. 1753-1782.

1 liasse

33. NOVILLE

Vente au prieuré de la maison forte de Noville, de la seigneurie de Welchenhausen et de la vouerie de Wibrin. 9 mai 1725.

34. OCQUIER

Rente hypothéquée sur des biens à Ocquier, cédée à Poncelet Brisol. 9 août 1358.

35. RACHAMPS

- 334 Procès intenté au Conseil de Luxembourg par le F. Legond, prieur de Houffalize, réclamant à Sire Preudhomme, curé de Rachamps, une somme de 60 écus que celui-ci a reçue de la veuve de J.G. Gilsdorff d'Arlon pour le compte du prieuré. 1747.

1 liasse

36. RETTIGNY

A. CURE DE LA PAROISSE SAINT-LAMBERT.

- 335 Acte de présentation adressé au doyen du Concile de Stavelot, administrateur des quarts chapelles de son doyenné, par le Fr. Pierre Sibrez, prieur de Houffalize et les bourgeois de cette ville : Bernard de La Val, Louis Houba, Jean le Mayeur et Jean Verry, comme patrons de la cure de Rettigny, pour obtenir l'investiture de Maître Jean de la Tour, clerc du diocèse de Liège et étudiant à la faculté de Théologie de Louvain, en qualité de successeur du défunt curé, Me Louis Husson. 17 janvier 1619.

1 pièce

Donation consentie au prieuré par Ernest Bihen, dit Montfort, bourgeois de Houffalize, de son droit de patronage sur la cure de Rettigny. 9 juin 1644.

- 336 Investiture et placet de Jean Pira, de Wicourt, présentés par le prieur de Houffalize, Jean du Tiège, pour succéder au défunt curé Jean de Latour, également doyen du concile de Stavelot. 11 et 15 mars 1679.
- 2 pièces

- 337 Acte de présentation adressé à Jean M. Cornelius, doyen de Stavelot et curé de Weisampach, par le prieur de Houffalize, le Fr. Arnold André, pour obtenir l'investiture de Jean L'hôte, en remplacement du défunt curé Antoine Melcion. 23 avril 1709.
- 1 pièce

B. DÎMES.

Engagère de la grosse dîme par Cornelis Grandjean et Catherine Bihen, bourgeois de Houffalize, à Jean Thieskin, Receveur des Domaines de Bastogne. 14 mars 1651.

- 338 Record d'un échevin de la Cour de Cherain concernant l'attribution des 5 dîmes prélevées à Rettigny. 16 janvier 1681.
- 1 pièce

- 339 Donation consentie au prieuré par Jean-Baptiste Deumer, prêtre à Sommerain, de sa part de dîme à Rettigny, à l'occasion de sa prise d'habit au monastère. 15 avril 1716.
- 1 pièce

- 340 Procès par devant la Haute Cour Féodale du Comté de Salm, entre le prieur de Houffalize et Richard del Bouvier, échevin de la ville, représentant leur fermier Jean-Guillaume Latour, de Rettigny d'une part et Henri Simonis, du même village : le défendeur prétendait que ses champs, situés près des Fagnes de Moroumont, ne pouvaient être "dîmés", comme fiefs de Salm, qu'au trente-troisième et non au onzième. 1751.
- 1 liasse

- 341 Part de dîme du monastère à Rettigny engagée par le prieuré, représenté par le prieur Joseph Schweitzer et le fr. Remacle Martini, à Sire Le Clerc, curé de Noville, pour un capital de 600 écus d'argent. Cette somme est destinée au payement de l'amortissement et des subsides dont le monastère est chargé. 22 novembre 1756.
- 1 pièce

37. RONDU

Investiture du curé Thierry de Bercheux présentée par l'Abbé de Saint-Hubert, le prieur de Houffalize et les habitants de Rondu. 2 juillet 1300.

38. SOMMERAIN

Transport à Jehan Thies d'une rente héréditaire à Sommerain. 3 octobre 1567.

342 Gagère sur des biens de Sommerain. 1637.

343 Fondation d'un anniversaire perpétuel en l'église de Sommerain, à la mémoire de Nicolas Albert, "gentilhomme de l'artillerie de S.M. à Douai" (1666). Décharge de l'hypothèque. 2 juillet 1700. 1 pièce

39. SONLEZ

Acquisition de la dîme. 8 avril 1399.

344 Répartition de la dîme de Doncols et de Sonlez. 1619. 1 pièce

40. STEINBACH

Donation au prieuré d'un cens à Steinbach. 28 août 1276.

41. STERPIGNY

345 Jean et Louis de Merode, seigneurs de Houffalize, cèdent au prieuré le tiers des dîmes qui se prélèvent dans les francs bois au "Grand Chaîne Falhoulle" et autour, comme dans la grande dîme de Sterpigny. Novembre 1584. 1 liasse

42. LES TAILLES

346 Création de la paroisse de Les Tailles, démembrée de la paroisse Saint-Urbain de Dinez-Wilogne. 1611. 1 liasse

347 Création de la maison pastorale. 1729. 1 pièce

348 Procès par devant le Conseil de Luxembourg et le Grand Conseil de Malines, entre Pierre-François Louis, curé de les Tailles et le prieuré

de Houffalize sur la répartition des dîmes et de la portion congrue affectée à la Cure. 1738-1745.

1 liasse

43. TAVERNEUX (ET FONTENAILLE)

A. CENS DE TAVERNEUX

Donation au prieuré d'une rente assignée sur le cens seigneurial de Taverneux, payable à la Saint-André (30 novembre) et à la Saint-Servais (13 mai). Décembre 1242.

349

Extraits de comptes de la recette seigneuriale de Houffalize concernant la perception du cens de Taverneux. 1657-1658.

1 liasse

B. CURE, DROITS DE PATRONAT ET DÎMES

Droits de patronat de Fontenaille et terrage de Taverneux cédés en aumône au prieuré. 21 décembre 1289.

Union des paroisses de Taverneux et de Fontenaille. 17 et 21 mars 1307.

Lettres de maintenue accordées par le Conseil de Luxembourg au prieuré pour la dîme des "Marroys" située dans le "finage" de Taverneux "lez le boys de Forest". 13 septembre 1602.

350

Procès au Conseil de Luxembourg, puis au Grand Conseil de Malines, entre Sire Fule Bechoux, curé de Taverneux et le prieuré de Houffalize d'une part, et les habitants du villages de Taverneux, concernant l'attribution de la dîme des topinambours-ou "crompires". 1749.

2 pièces

Sentence du Grand Conseil de Malines. 2 mai 1749.

C. GAGÈRES ET HYPOTHÈQUES SUR DES BIENS À TAVERNEUX.

351

Années. 1582-1770.

1 liasse

Sentence d'arbitrage pour le paiement d'une rente hypothéquée par devant la justice de Taverneux. 13 janvier 1573.

Engagère au prieuré de quatre pièces de pré situées au "Rue de Taverneux". 9 février 1616.

Engagère d'un champs situé en "La Haye". 14 janvier 1628.

D. VENTES ET ÉCHANGES PASSÉS PAR DEVANT LA JUSTICE DE TAVERNEUX

Vente d'un pré "sous Taverneux" à Jean de Bastogne, marchand drapier. 26 février 1588.

Vente au prieuré du "champ en la haye par dela le Tillou de Leup". 31 décembre 1599.

Vente au prieuré du champ de "la Vaux de Taverneux". 13 décembre 1621.

Vente à Jean Gangou d'un cortil. 14 mai 1626.

Donation du même cortil. 11 décembre 1643.

Vente d'un jardin dans le "Cortil Laurette" à Jean Pierotte, échevin de Taverneux. 18 juillet 1629.

Vente du pré "le Cortil sur le Grand Prêt" à Jean Gangou, de Taverneux. 14 juin 1630.

Vente au prieuré d'un champs au lieu-dit "fond Menpesse". 20 mars 1652.

- 352** Achats de prés et de champ. 1733-1751. 1 liasse
- 353** Echanges de biens. 1723-1749. 1 liasse

44. VAUX-LEZ-CHERAIN

Dîmes de Vaux-lez-Cherain, de la Bouverie et de Froidmont données au prieuré par testament de Thierry, seigneur de Houffalize, le 14 avril 1366 : vidimus. 26 avril 1379.

- 354** Copie authentique du précédent dressée par Toussaint, cleric-juré de Houffalize. [13 décembre 1615]. 1 pièce

45. VELLEREUX

A. DÎMES

Donations de droits sur la dîme au prieuré. 17 et 26 décembre

1270.

Ventes au prieuré de parts de dîmes. 12 mars 1308-11 décembre 1362.

Rente assignée sur les dîmes de Vellereux. 10 février 1382.

Vente à Gérard d'Assenois d'une part de dîme. 28 octobre 1399.

Répartition de la grosse dîme entre le prieuré et le vesti de Vellereux. 4 septembre 1460.

B. OBLIGATIONS DES PAROISSIENS

Arbitrages entre le prieuré et les paroissiens concernant la garde du taureau et du verrat communaux. [XIVe siècle].

- 355** Procès au Conseil de Luxembourg entre le prieuré et les communs paroissiens de Vellereux tendant à contraindre ceux-ci à remplir leurs obligations envers le curé. 17 février 1770. 1 pièce

46. VERVOZ

Testament de Radulphe, Gérard et Gauthier de Vervoz en faveur du prieuré. 28 janvier 1290.

- 356** Copies de chartes concernant le fief de Vervoz. 25 décembre 1252 au 1er mai 1428.
- Hommages du prier au seigneur d'Ochain pour le fief-rentes de 18 muids d'épeautre sur la dîme de Vervoz. 1er mai 1428 et 23 janvier 1608.
- 357** Documents divers. 1678-1773. 1 liasse

358 - 360 DIFFÉRENDS CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA RENTE DES 18 MUIDS. 1641-1760.

- 358** " Procès pour le dénombrement de terre pour la disme de Houfalie à l'encontre de Monsieur d'Ochen" 1579-1588. 2 cahiers reliés.

Contestations avec N. de Viron, seigneur de Soy, au sujet du paiement de la rente, le 31 mai 1641.

- 359** Procès au Conseil de Luxembourg entre le Prieuré et le Baron

- Scheiffart de Merode, seigneur de Vervoz. 1710. 1 liasse
- 360** Correspondance adressée au prieur concernant le paiement de la rente. 1752-1760. 1 liasse
- 361** Réparation de l'église de Clavier, incombant aux décimateurs. Visite de l'église par le doyen d'Ouffet. Mars 1676. 1 pièce
- 362** Acte du notaire Jean-Georges Nolomont, de La Roche, attestant que le Sr. Perpete Nicolas de Malte, conseiller du prince-évêque de Liège, transporte au prieuré, contre un capital de 1000 florins de Brabant, une rente de 50 florins que lui devait Arnold de Frenay, seigneur de Vervoz, et qui était assignée sur cette seigneurie. 8 juin 1718. 1 pièce
47. VILLEROUX.
Donation au prieuré de la dîme de Villeroux. 2 mai 1262.
48. VILLERS-LA-BONNE-EAU
- A. ACQUISITION DU DROIT DE PATRONAT*
Acquisition du droit de patronat 12 mai 1243-18 mars 1278.
- B. PRÉSENTATION DU CURÉ*
Présentation du curé. 25 mai 1273-28 octobre 1630.
- C. ENTRETIEN ET RÉPARATION DE L'ÉGLISE*
Sentence d'arbitrage du doyen et du lieutenant-prévôt de Bastogne. 16 mai 1446.
- 363** Copies libres du précédent. [XVI^e siècle]. 2 pièces
- 364** Procès par devant la Salle de Bastogne, puis le Conseil de Luxembourg, entre le prieuré et les paroissiens de Villers-la-Bonne-Eau, concernant l'entretien et la réparation de l'église. 3-21 février 1589. 1 liasse
- 365** Conclusion portée par devant la Salle de Bastogne, par Robert de

Vaulx, seigneur de Sibret, agissant pour le prieuré de Houffalize, en vue de contraindre Demoiselle Catherine de Lavacherie à payer la dîme de son "héritage" du "petit Lutreboy". 24 mars 1579.
1 pièce

366 Information tenue par le doyen du Concile de Bastogne, à la requête de Sire Henri, Curé de Harlange, contre le prieuré de Houffalize concernant la levée des dîmes dans les terres de Bettlange, à la limite des paroisses de Harlange et de Villers-la-Bonne-Eau. 1589-1590.
1 pièce

49. WIBRIN.
367 Copie d'une requête adressée à la Haute-Cour de Wibrin par Jean Bolland, de Berismenil, concernant la succession de Sire Gérard Filot, prêtre décédé à Cologne. 1742.
1 pièce

50. WICOURT
Acquisition du Pré de Wicourt. 2 août 1366.

Vente des terres du "Gally de fosse" et d'une "journée" entre la "voye du Neu Moulin" et les "terres de Wicourt". 26 février 1628.

Acquisition d'une partie du bois de Wicourt. [XVIIIe siècle].

368 Copie du précédent dressée par le notaire Claude Derdach. [1572].
1 pièce

369 Achat par le prieuré d'un terrain près du "Neuvivier au Hestray" dans les terres sables de "Hongraifontaine". 1743.
2 pièces

D. ANNEXE.

370 Copie d'un accord conclu entre Ernest et Jean Monfort, de Houffalize, concernant la dîme de Gerardin. 3 janvier 1679.
1 pièce

E. ANCIENS INVENTAIRES.

371 Inventaires des Archives du prieuré, intitulé "Catalogue des lettres contenues en l'archive du Monaster Catherine lez Houffalisse dans le sac". [ca. 1700].
1 liasse

- 372 "Analyse de l'archive du couvent supprimé des Chanoines Réguliers de Houffalize". Inventaire dressé par J.B. Schmit au moment de la suppression du prieuré. 1784.
- 2 cahiers